



La Place des Arts *en fête*



La Place des Arts : hier, aujourd'hui et demain

Une exposition rappelant les moments et personnages ayant marqué l'histoire de la Place des Arts, son effervescence artistique, les différentes phases de transformation du lieu au cours des 50 dernières années et l'apport des compagnies résidentes, producteurs de spectacles et de festivals et autres partenaires qui façonnent ce lieu rassembleur et inspirant. Cette exposition, présentée dans l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme, se voulait aussi un hommage au public qui a su au fil des ans témoigner de son amour du spectacle et sa fascination pour la découverte de l'art.

Photo : © La Camaraderie

Mission

La Place des Arts occupe une place primordiale sur la scène québécoise et montréalaise. Elle est non seulement aux premières loges du développement des arts de la scène d'ici et de l'ouverture du Québec à la réalité artistique mondiale, mais elle en est aussi l'un des principaux acteurs. Depuis un demi-siècle, son parcours est éloquent, riche en événements et en découvertes.

Organisme public au service de tous les Québécois, la Société est vouée à la diffusion des arts de la scène. Elle programme et gère cinq salles de spectacle à Montréal ainsi que l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay, à Joliette. Elle établit la programmation artistique de la Maison symphonique de Montréal pour les organismes autres que l'Orchestre symphonique de Montréal. Lieu de résidence d'organismes artistiques majeurs, la Place des Arts favorise l'accessibilité aux diverses formes d'arts de la scène et fait la promotion de la vie artistique et culturelle du Québec.

Pour la réalisation de sa mission, la Société accueille, produit ou coproduit des œuvres artistiques du Québec et de l'étranger, organise des activités visant la sensibilisation et l'accroissement du public, offre des services particuliers et des équipements techniques spécialisés aux organismes artistiques et aux producteurs et, enfin, conclut des ententes de diffusion avec divers partenaires.

Grâce à une présence active dans le milieu artistique et en faisant preuve d'une grande sensibilité à l'égard des besoins et attentes du public et des producteurs de spectacles, la Place des Arts constitue un véritable carrefour de la vie culturelle montréalaise et québécoise.

Société de la Place des Arts de Montréal

Montréal, le 22 décembre 2014

Madame Hélène David
Ministre de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5G5

Madame la Ministre,

Conformément à l'article 27 de la Loi régissant la Société de la Place des Arts de Montréal, j'ai le plaisir de vous présenter, au nom des membres de la Société, le rapport annuel des activités ainsi que les états financiers de l'exercice qui s'est terminé le 31 août 2014.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,



Jean Laurin

Message du président	02
Conseil d'administration	03
Activités du conseil d'administration	04
Comités du conseil d'administration et direction de la Place des Arts	05
Bilan des activités	06
Statistiques	10
Calendrier des activités en salle	12
Les 50 ans de la Place des Arts	19
Suivi des exigences législatives et gouvernementales	24
Développement durable	26
Code d'éthique et de déontologie des Administrateurs	28
Résultats financiers	33
États financiers	34
Compagnies résidentes, diffuseurs associés, festivals, producteurs, commanditaires et annonceurs	50



Le Cœur battant de la ville

Titre de l'œuvre du compositeur Nicolas Gilbert interprétée par l'OSM au soir du 50^e anniversaire de la Place des Arts



Jean Laurin
Président
du conseil d'administration

Le 21 septembre 1963, Montréal affirmait une ambition. Notre métropole pleine d'énergie, qui était parcourue par des élans nouveaux se donnait une salle de spectacle de classe mondiale; un théâtre à l'italienne de 3 000 fauteuils de velours rouge auquel on accédait par un grand escalier de marbre canadien. On l'appela alors la Grande Salle, aujourd'hui la Salle Wilfrid-Pelletier. Le geste était audacieux, de ces gestes rares qu'on peut dire fondateurs.

Le 50^e anniversaire de la Place des Arts, aujourd'hui le plus important complexe de diffusion des arts de la scène au Canada, aura été l'occasion de regarder l'immense chemin parcouru. Notre Place des Arts a pris racine, a grandi, s'est développée pour être l'ancrage de toute une communauté artistique et culturelle. Elle a su être un lieu de découverte et d'émotion; elle a offert aux Québécois les plus grandes vedettes du monde, à des talents de chez nous leur première ovation, et à des milliers d'enfants un premier contact avec l'art. Elle s'anime aujourd'hui aux côtés de ses compagnies résidentes et d'autres producteurs de spectacles et fait alliance avec les grands festivals de Montréal et le Musée d'art contemporain pour faire converger des millions de personnes vers son quadrilatère et le Quartier des spectacles.

La Place des Arts, partie intégrante de l'identité de Montréal

Peut-on imaginer aujourd'hui Montréal sans la Place des Arts? Simplement poser la question révèle combien la Place des Arts imprègne maintenant l'identité de Montréal. Le 50^e aura été un formidable moment de célébration et de soirées inoubliables, mais aura aussi constitué un temps d'arrêt pour prendre conscience de cette extraordinaire contribution de la Place des Arts à notre métropole. Pendant cette saison, on s'est intéressé à la Place des Arts. On a mieux mesuré, par exemple, le dynamisme et l'audace de cette organisation qui a su traverser les époques et les aléas de l'économie, évoluer dans un univers ultra concurrentiel, s'adapter à des transformations technologiques et à de nouvelles formes d'art pour se maintenir, année après année, dans le cercle restreint des centres de spectacles les plus performants en Amérique du Nord.

La Place des Arts est un véritable entrepreneur culturel, comme l'a exprimé avec éloquence notre président-directeur général, Marc Blondeau, dans le cadre d'une conférence devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, un événement qui témoigne en lui-même du rapprochement entre les milieux des arts et des affaires. Et c'est d'ailleurs avec cette fougue propre aux entrepreneurs que la Place des Arts continue de s'activer. Car elle a beau rayonner de son demi-siècle et s'enorgueillir d'une réputation internationale, les défis qui se dressent devant elle sont nombreux.

Ainsi, il faut rappeler que la Place des Arts travaille encore pour s'adapter à la transformation fondamentale de son environnement d'affaires créée par le déplacement de l'OSM vers la Maison symphonique. L'ouverture de cette salle, un développement réjouissant s'il en est, implique toutefois une mise en disponibilité plus grande de la Salle Wilfrid-Pelletier et le retrait des 140 000 spectateurs de l'OSM jusque-là parties des revenus de la Place des Arts. Tous nos efforts sont donc mobilisés à cette fin : générer une programmation encore plus riche, encore plus abondante et toujours à un niveau de qualité de spectacle qui correspond à l'image de marque de la Place des Arts.

Un entrepreneur culturel

En 2013-2014, notre organisation aura enfilé plus d'un millier de spectacles et événements privés pendant que près de 850 000 personnes fréquentaient ses salles. C'est une performance remarquable qui résulte d'un effort constant pour repérer, attirer, parfois diffuser, des spectacles de grande qualité dans tous les domaines des arts de la scène.

Alors que la Place des Arts poursuit son mouvement perpétuel, notre complexe s'est engagé au cours de la saison dans une nouvelle période de travaux. Tour à tour, nos salles de spectacle seront rénovées, les équipements scéniques seront modernisés et nos aires extérieures, à commencer par notre immense esplanade, seront refaites à neuf. Ces travaux ne se feront pas sans dérangement, mais leur planification s'effectue avec nos partenaires, producteurs, festivals, compagnies résidentes, de façon à ce qu'ils poursuivent leurs activités.

Parallèlement, la Place des Arts a continué d'accompagner le Musée d'art contemporain, autre précieux partenaire, dans l'élaboration de ses propres projets de développement.

Une confiance précieuse

À la veille du 50^e anniversaire, une contribution spéciale de 50 millions de dollars pour rénovations a été annoncée par le ministre de la Culture et des Communications alors en fonction, M. Maka Kotto. Nous lui exprimons notre reconnaissance, tout comme à sa successeuse, Mme Hélène David, qui a eu la délicatesse de témoigner personnellement de son intérêt envers la Place des Arts en venant rencontrer le conseil d'administration peu de temps après sa nomination. Cette confiance du gouvernement est précieuse et nous faisons tout pour l'honorer.

Ainsi, la Place des Arts maintient une solide gestion. Malgré un contexte économique incertain et une baisse d'activité de 2 %, la Place des Arts est notamment parvenue à augmenter ses revenus autonomes de telle sorte qu'ils représentent 89 % de ses revenus de fonctionnement. Au terme de l'exercice toutefois, la Société enregistrait un léger déficit réel de 169 042 \$, bien que les états financiers indiquent plutôt un surplus de 1 825 084 \$. Cet écart d'appréciation est le fruit du passage à une norme comptable requise par le gouvernement du Québec et en vigueur depuis 2013.

La Place des Arts demeure en bonne santé financière et elle bénéficie d'un appui croissant de la communauté. La jeune Fondation de la Place des Arts aura ainsi contribué plus que jamais à nos activités avec un appui de 280 000 \$ à notre programme de sensibilisation et d'initiation aux arts et une participation extraordinaire de 50 000 \$ en guise de soutien aux activités spéciales marquant le 50^e anniversaire. D'ailleurs, la 4^e édition du gala *La Grande Première des futures étoiles*, principale activité de financement de la Fondation, a été un franc succès, permettant de dégager un bénéfice net de 400 000 \$, un record. Je remercie Mme Michèle Boisvert, présidente du conseil d'administration de la Fondation ainsi que tous les administrateurs pour leur très précieuse collaboration et leur appui structurant à la mission de la Place des Arts.

L'exercice 2014-2015 que nous entreprenons maintenant sera la dernière année de notre planification stratégique triennale. Nous nous pencherons donc dans les prochains mois sur l'élaboration du prochain plan stratégique qui guidera le développement de la Place des Arts pour un nouveau cycle de trois ans.

Remerciements et félicitations

La solidité de la Place des Arts comme organisation s'explique par le très haut niveau de compétence de son équipe de direction et par le professionnalisme de tous les employés à qui je transmets mes plus sincères félicitations.

La Place des Arts bénéficie également d'un conseil d'administration exceptionnellement dévoué composé, rappelons-le, de bénévoles. L'assiduité de ses membres est irréprochable et l'étendue de leurs expertises et de leurs domaines de spécialisation en fait une présence rassurante auprès de la direction. Au cours de l'année, le conseil a vu un de ses membres se retirer. M. Denis Piché, qui était président du comité de vérification et finances, a fait partie de notre conseil pendant huit ans. Il a aussi été très impliqué dans le conseil d'administration de la Fondation de la Place des Arts et dans le développement de notre fondation. Nous le remercions grandement pour ces années d'engagement.

Le conseil d'administration exprime aussi sa plus vive reconnaissance à deux piliers de l'organisation. Michel Gagnon, qui a occupé pendant 14 ans la fonction de directeur de la programmation, poursuit sa carrière en Europe et Monique Lacas, qui était directrice des services à la clientèle, a pris une retraite bien méritée après 19 ans à la Place des Arts. Nos meilleurs vœux les accompagnent.

Si la Place des Arts a pu franchir ce cap du premier demi-siècle avec succès, c'est d'abord et avant tout parce qu'il s'est trouvé sur nos scènes des artistes au génie intarissable et dans nos salles un public nombreux, généreux et ouvert qui sait se faire complice de la création. Les réunir dans des rendez-vous d'émotion uniques est notre mission.

Merci aux artistes et au public pour qui et par qui la Place des Arts existe.

Conseil d'administration

Président



Jean Laurin est président et chef de la direction d'Investissements Devencore inc. dont le siège social est situé à Montréal. Fort engagé dans sa communauté, il est membre du conseil d'administration de Montréal International et du musée Pointe-à-Callière, membre de la Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, président de la Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, membre du comité exécutif de la Fondation de l'Université du Québec à Montréal et membre de la Fondation de la Place des Arts. Il est aussi membre du Cercle des présidents du Québec et de la *World Presidents' Organization*.

Nomination :
Membre : 1^{er} février 2006
Président : 29 avril 2009
Fin du mandat :
28 avril 2017 - 3^e mandat

Vice-président



Michel Tourangeau est avocat et associé du cabinet Lapointe Rosenstein Marchand Melançon où il pratique le droit commercial, corporatif et immobilier. Il est Administrateur de sociétés certifié et membre de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec. Très engagé dans la communauté des affaires, il est membre du comité exécutif et gouverneur de la Chambre de commerce de l'Est de Montréal, président de la Caisse Desjardins de Mercier-Rosemont et vice-président du Conseil Régional Desjardins - Est de Montréal et membre fondateur du Réseau des gens d'affaires de l'Est de Montréal. Il est également vice-président de la Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal et administrateur et président du comité de gouvernance de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec.

Nomination :
12 juin 2002
Fin du mandat :
24 avril 2016 - 3^e mandat

Membres



Marc Blondeau est président-directeur général de la Société de la Place des Arts de Montréal. À ce titre, il prend part activement à la vie culturelle montréalaise et est membre du conseil d'administration du Partenariat du Quartier des spectacles. Il est membre de diverses organisations internationales dans le domaine des arts et du spectacle. Il fut président du conseil d'administration de l'École nationale de théâtre du Canada. Figure bien connue du domaine des médias et des communications, il a occupé avant de joindre l'équipe de la Place des Arts, plusieurs postes de direction au sein des organisations Télémedia Communications, Groupe TVA et Rogers Media.

Nomination :
1^{er} mars 2012
Fin du mandat :
28 février 2017
1^{er} mandat

Margie Gillis est une danseuse et chorégraphe reconnue mondialement. Directrice artistique de la Fondation de danse Margie Gillis, elle a créé de nombreuses œuvres chorégraphiques et présenté des spectacles en Europe, au Moyen-Orient et en Amérique. Elle s'est méritée le titre honorifique d'ambassadrice culturelle pour le Canada et le Québec. Pour ses réalisations exceptionnelles comme interprète et chorégraphe, elle a été décorée de l'Ordre national du Québec puis a été nommée Chevalière de l'Ordre national du Québec en plus d'avoir reçu de nombreux prix et bourses.



Nomination :
1^{er} février 2006
Fin du mandat :
13 avril 2014
2^e mandat



Frédérique Cardinal est directrice générale par Intérim de l'organisme Fillactive. Précédemment, elle a été vice-présidente de l'organisme Opération Enfant Soleil, directrice principale, Partenariats corporatifs, chez TELUS et directrice du développement financier de Leucan. Pendant 20 ans, elle a œuvré au sein des équipes de communications, de marketing et des relations communautaires du Club de hockey Canadien. Son rôle fut déterminant dans la mise sur pied et le développement de la Fondation des Canadiens pour l'enfance.

Nomination :
8 novembre 2006
Fin du mandat :
20 octobre 2013
2^e mandat

Danielle Laramée est associée, responsable de la pratique Capital Humain au cabinet Ernst & Young. Chef de file au Canada dans son domaine, elle a été très active au sein de l'Ordre des comptables agréés du Québec, de l'Institut canadien des comptables agréés et de l'Association de planification fiscale et financière. Elle a été membre du conseil d'administration du Conseil canadien des normes. Elle est engagée dans de nombreux organismes de bienfaisance. Elle est membre du conseil d'administration de la Fondation de l'UQAM. Madame Laramée est Administratrice de sociétés certifiée.



Nomination :
16 septembre 2009
Fin du mandat :
15 septembre 2013
1^{er} mandat



Sylvie Chagnon est étroitement liée à la gestion des dons corporatifs de Lallemand inc. Elle est membre du conseil d'administration de la Fondation de l'Hôpital St. Mary et de la Fondation de la Place des Arts. Elle a été associée aux Grands Ballets canadiens de Montréal en tant que membre du conseil d'administration et présidente des Amis des Grands. Elle a siégé au conseil de la Fondation du cancer du sein de Montréal et est cofondatrice du programme Sérénité. Elle a participé activement à d'importantes collectes de fonds pour ces organismes.

Nomination :
8 novembre 2006
Fin du mandat :
20 octobre 2013
2^e mandat

Rachel H. Renaud est directrice générale de la Fondation Roasters, présidente et directrice générale de Toujours ensemble, présidente du Centre d'innovation en formation infirmière de l'Université de Montréal et membre de la Fondation Passeport pour ma réussite Canada. Elle fut présidente du conseil d'administration de la Fondation de l'Hôpital St. Mary. Elle consacre une partie importante de ses activités à sensibiliser les individus, les gens d'affaires, les fondations et les gouvernements à l'importance de redonner à la communauté. Elle est membre de plusieurs associations dont Fondations philanthropiques Canada et l'Association des professionnels en philanthropie.



Nomination :
8 novembre 2006
Fin du mandat :
13 avril 2014
2^e mandat



Annie Derome est directrice générale et productrice exécutive au sein de l'entreprise gsmprjct^o création en plus d'être associée au fonds d'investissement XPND Capital. Précédemment, elle a travaillé au Cirque du Soleil où elle a participé activement au développement de plusieurs spectacles et partenariats dans divers pays. Actuaire de formation, elle a travaillé au sein d'entreprises telles que Vidéotron Communications, RBC Dominion Securities et Aon Consulting où elle a acquis une solide expérience en développement des affaires dans un contexte international. Elle est membre du conseil d'administration de la Société de développement Angus et de X3 Productions.

Nomination :
25 avril 2012
Fin du mandat :
24 avril 2016
1^{er} mandat

Louise Sicuro, C.M. est présidente-directrice générale de Culture pour tous, un organisme à but non lucratif voué à faire reconnaître les arts et la culture comme dimensions essentielles du développement individuel et collectif en favorisant la participation des citoyens à la vie culturelle. Elle est la fondatrice et l'âme dirigeante des Journées de la culture depuis leur fondation en 1997. Administratrice de sociétés certifiée, elle est vice-présidente de l'Université du Québec à Montréal, administratrice de la Fondation de la Place des Arts, du Fonds de recherche du Québec-Société et Culture et, depuis avril 2014, du Centre national des arts à Ottawa. En novembre 2011, elle a été nommée membre de l'Ordre du Canada.



Nomination :
12 juin 2002
Fin du mandat :
24 avril 2016
3^e mandat

La Société de la Place des Arts de Montréal est une société d'État relevant du ministère de la Culture et des Communications du Québec. La Société est assujettie à la *Loi sur la Gouvernance des sociétés d'État*. Conformément à l'article 19 de cette Loi, le conseil d'administration a formé le comité des ressources humaines, le comité de vérification et des finances et le comité de gouvernance et d'éthique.

Le conseil a constitué d'autres comités pour l'étude de questions particulières pour faciliter le bon fonctionnement de la Société, soit le comité exécutif et le comité de planification et de développement. Le conseil est composé de 11 administrateurs. Un poste est vacant à la suite du départ de M. Denis Piché, le 16 juin 2014. M. Piché a siégé huit ans au conseil et a agi à titre de président du comité de vérification et des finances de 2008 à 2014. De plus, il a siégé au conseil d'administration de la Fondation de la Place des Arts à titre de vice-président et à titre de président intérimaire. Tous les autres membres du conseil ont poursuivi leurs mandats cette année.

Renseignements sur le fonctionnement du conseil et de ses comités

Au cours de l'exercice 2013-2014, le conseil d'administration a tenu huit réunions. La présence des membres est assidue à toutes les réunions et ce, bien au-delà du quorum. Un tableau des présences est produit à la fin de ce rapport.

Dans une perspective d'amélioration continue, les administrateurs et les administratrices ont procédé au début de l'année financière à l'évaluation des modes de fonctionnement du conseil et des comités auxquels ils participent. Pour une sixième année consécutive, l'exercice a révélé un taux de satisfaction élevé des membres sur la gouvernance de la Société. Les administrateurs ont profité de l'exercice pour identifier les dossiers prioritaires et les principaux enjeux de la Société pour l'année et leur contribution quant aux rôles et responsabilités qui leur incombent. Outre les affaires courantes, les administrateurs et administratrices ont travaillé en étroite collaboration avec la direction générale en apportant leur soutien et leur expertise à travers les comités du conseil dans les dossiers reliés au développement des affaires, à la diversification des revenus autonomes, aux relations soutenues avec les compagnies résidentes, à la planification d'un nouveau système de billetterie, au suivi des grands travaux dont le projet de rénovation de l'Esplanade, de la colonnade de la Salle Wilfrid-Pelletier et de transformation du Musée d'art contemporain et enfin, au rayonnement de la Société pour son 50^e anniversaire.

Le comité de gouvernance et d'éthique a tenu deux réunions. Il a procédé à la refonte de la Politique d'autorisation des contrats de la Société en modifiant les seuils d'autorisation des contrats et la procédure de recherche de prix en y ajoutant de nouvelles mesures de contrôle. Il a proposé des modifications au Code de déontologie et d'éthique des employés dans le but de promouvoir une utilisation exemplaire des médias sociaux. Le comité a également procédé à la révision du Profil de compétence et d'expérience des membres du conseil et étudié une solution informatisée pour faire migrer le conseil papier vers le conseil sans papier. Enfin, il a révisé le formulaire d'évaluation annuelle des activités du conseil. Toutes les recommandations du comité de gouvernance ont été adoptées par le conseil.

Le comité des ressources humaines a tenu quatre réunions à la suite du départ de trois directeurs, deux ayant accepté de nouvelles opportunités d'affaires et un ayant pris sa retraite. Le comité a soutenu la direction dans les postes à pourvoir et étudié les opportunités d'évolution de la structure organisationnelle.

Le comité de vérification et des finances a tenu trois réunions. Son mandat consiste à examiner les états financiers audités, le rapport annuel et les autres rapports financiers de la Société pour recommandation et approbation au conseil et de s'assurer que soit mis en place un processus de gestion des risques et de suivi des politiques d'encadrement. Dans ce cadre, le comité a procédé à l'analyse des

risques identifiés par la direction générale et présenté un suivi à chaque réunion du conseil d'administration. Il a procédé à la refonte de la politique de capitalisation et d'amortissement, des règles du Programme de production et de diffusion et des politiques financières relatives à la gestion des comptes à recevoir et du crédit ainsi que des processus relatifs à ceux-ci. Toutes les recommandations du comité de vérification et des finances ont été adoptées par le conseil.

Le comité exécutif a tenu sept réunions. Il exerce les pouvoirs de gestion administrative du conseil entre les séances. Impliqué particulièrement dans les dossiers de maintien d'actifs et de résorption de déficit d'entretien des équipements de la Société, il s'assure du respect de la procédure d'octroi des contrats par la Société. Cette année, les dossiers qui ont retenu l'attention du comité, et conformément à la Politique d'autorisation des contrats de la Société, sont ceux liés à l'octroi de contrats d'importants travaux de rénovation, le contrôle des coûts et le respect des échéanciers ainsi que ceux reliés aux paramètres de location dans la conclusion de nouveaux baux commerciaux et administratifs. Toutes les recommandations du comité exécutif ont été adoptées par le conseil.

Le comité de planification et de développement a tenu une réunion. Les membres ont effectué l'analyse du rapport annuel découlant du plan triennal stratégique 2012-2015 de la Société.

Le président du conseil de la Société est membre d'office de tous les comités. Les membres du conseil, outre les séances du conseil, participent aux travaux d'un ou deux comités de façon soutenue. Au total, incluant les réunions du conseil et des divers comités, les membres ont siégé à 26 reprises au cours de la dernière année. Ils ne reçoivent aucune rémunération et agissent tous bénévolement. Quant à la rémunération du président-directeur général, elle est établie par décret.

Enfin, quatre membres du conseil de la Place des Arts siègent au conseil de la Fondation de la Place des Arts.

Comités du conseil d'administration et direction de la Place des Arts

Les comités du conseil

Le comité de gouvernance et d'éthique

Michel Tourangeau, président
Sylvie Chagnon
Rachel H. Renaud

Le comité de vérification et des finances

Denis Piché, président (jusqu'au 16 juin 2014)
Danielle Laramée
Louise Sicuro

Le comité de planification et de développement

Louise Sicuro, présidente
Margie Gillis
Annie Derome
Marc Blondeau

Le comité des ressources humaines et le comité exécutif

Jean Laurin, président
Michel Tourangeau, vice-président
Frédérique Cardinal
Marc Blondeau

Relevé des présences

Membres	Conseil d'administration 8 réunions	Comité de gouvernance et d'éthique 2 réunions	Comité de vérification et des finances 3 réunions	Comité des ressources humaines 4 réunions	Comité exécutif 7 réunions	Comité de planification et de développement 1 réunion
Marc Blondeau	8	2	3	4	7	1
Frédérique Cardinal	8			3	7	
Sylvie Chagnon	8	2				
Annie Derome	7				1*	1
Margie Gillis	5					1
Danielle Laramée	5		3			
Jean Laurin	8	1		4	7	1
Denis Piché	7		3			
Rachel H. Renaud	1					
Louise Sicuro	7		1			1
Michel Tourangeau	7	2	2*	4	7	

* Membre *ad hoc*

Direction de la Place des Arts

Marc Blondeau
Président-directeur général
Clothilde Cardinal
Directrice de la programmation
(à compter du 25 août)
Christian Ruel
Directeur des finances
et de l'administration

Monique Lacas
Directrice des services à la clientèle
Denise Melillo
Directrice des relations publiques
Geneviève Pichet
Directrice des affaires corporatives
et secrétaire générale

André Côté
Directeur du marketing, des communications
et du développement
(à compter du 26 septembre)
Esther Carrier
Directrice de la billetterie
Isabelle Marier
Directrice de la gestion des immeubles



De gauche à droite : André Côté, Esther Carrier, Denise Melillo, Isabelle Marier, Christian Ruel, Marc Blondeau, Clothilde Cardinal, Monique Lacas et Geneviève Pichet. Photo : © Caroline Bergeron.
À l'arrière-plan, décor du ballet *Casse-Noisette*. Concepteur : Peter Horne.

50 ans d'histoire, 50 millions d'histoires



Marc Blondeau
Président-directeur général
Photo : © Monic Richard

La saison 2013-2014 de la Place des Arts nous laissera des souvenirs impérissables. Elle fut, comme les 49 qui l'ont précédée, une suite ininterrompue de spectacles uniques, du plus intime au plus grandiose. Mais il y avait ce tronc commun du 50^e: ces multiples événements où l'on partageait, avec nos partenaires et le public, le bonheur d'être là; où l'on partageait, on peut le dire, la fierté d'être partie de cette effervescence artistique et culturelle si caractéristique de Montréal, dont la Place des Arts est à la fois un peu la cause, un peu la conséquence.

Au jour J, le 21 septembre 2013, ils furent près de 10 000 personnes à s'engouffrer dans les six salles de spectacle pour une soirée extraordinaire :

- à la Salle Wilfrid-Pelletier, l'Opéra de Montréal offrait un *Lakmé* de Léo Delibes haut en couleurs;
- à la Maison symphonique, c'est avec *Le Cœur battant de la ville*, une œuvre originale du jeune compositeur québécois Nicolas Gilbert, commandée expressément par la Place des Arts et l'Orchestre symphonique de Montréal pour l'occasion, que Kent Nagano et ses musiciens ont entamé un programme consacré à Mozart et Bruckner;
- au Théâtre Maisonneuve, cinq des plus importantes compagnies de danse du Québec, Les Grands Ballets Canadiens de Montréal, la Compagnie Marie Chouinard, BJM-Les Ballets Jazz de Montréal, O Vertigo et le Groupe RUBBERBANDance se sont succédé dans un spectacle époustouflant;
- au Théâtre Jean-Duceppe, la compagnie DUCEPPE a offert deux représentations d'une pièce de David Ives, *La Vénus au vison*, mettant en vedette le duo Hélène Bourgeois-Leclerc et Patrice Robitaille;
- à la Cinquième Salle, un conte de Gilles Vigneault, *Léo et les presqu'îles*, séduisait un public familial lors de deux représentations; et
- au Studio-Théâtre, notre partenaire, la SACEF, offrait une soirée rétrospective de 50 ans de chanson québécoise francophone.

Cette soirée à guichets fermés reflétait à merveille le caractère multidisciplinaire de la Place des Arts. Elle s'est ouverte sur une déclaration, lue dans chaque salle, devant le rideau, par des artistes en tenue. On y remerciait notamment le public qui s'est approprié la Place des Arts. Et c'est peu dire. Au cours de ces 50 ans d'histoire, presque 50 millions de personnes ont franchi les tourniquets de la Place des Arts qui se loge ainsi dans le souvenir de presque chaque Québécois.

C'est un peu ce que mettait en relief l'exposition *La Place des Arts : hier, aujourd'hui et demain* qui a occupé pendant deux mois la salle d'exposition de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme avec ses milliers d'images, de témoignages et une œuvre numérique tirée des milliers d'affiches des spectacles présentés depuis 1963. Cette animation qui captivait les passants présentait notamment des témoignages de personnalités du monde artistique qui se remémoraient leurs plus beaux souvenirs de la Place des Arts sur le ton de la confiance.

Une grande fête populaire

La fête commémorative a été suivie par une fête populaire au riche programme. La semaine suivant la soirée anniversaire, à l'heure du lunch, la Place des Arts présentait *Les Midis du 50^e*, une série de courts spectacles mettant en vedette des étudiants de l'École nationale de théâtre du Canada, de l'École nationale de cirque, de l'École nationale de l'humour et de l'École supérieure de ballet contemporain. Également, une journée portes ouvertes fort courue a amené les visiteurs petits et grands jusque dans les coulisses de la Salle Wilfrid-Pelletier et même dans la salle des machines où l'ampleur des équipements scéniques en a laissé plusieurs sans voix. Les *Journées de la culture* ont aussi été placées sous le signe du 50^e avec une série de performances gratuites à la Salle Wilfrid-Pelletier, et un grand bal populaire s'est tenu sur l'esplanade.

Le 50^e anniversaire de la Place des Arts aura marqué toute cette saison 2013-2014. Tous les festivals ont voulu être de la fête. Les galas de l'ADISQ et des prix Gémeaux, deux événements de grande visibilité, se sont ouverts de surcroît sur un hommage à la Place des Arts. Des productions exceptionnelles ont été accueillies, comme le prodigieux *Cirkopolis* du Cirque Éloize, qui célébrait lui-même son 20^e anniversaire. Des traditions se sont poursuivies, comme le 50^e de *Casse-Noisette*, l'incontournable ballet du temps des Fêtes.

Les célébrations ont atteint leur moment d'apothéose au cœur de l'hiver. Un grand spectacle de feux d'artifice, de projections et d'animations a souligné tout à la fois le 50^e de la Place des Arts, les 80 ans de l'OSM, le 15^e de Montréal en lumière et le 40^e de DUCEPPE qui avait eu l'idée de cette soirée magique en *185 Bravos!*

Voici la Salle Claude-Léveillée

C'est aussi dans cet esprit du 50^e que nous avons rebaptisé le Studio-Théâtre la Salle Claude-Léveillée en accord avec la famille de l'artiste. Ainsi, en hommage au premier chansonnier francophone qui s'est produit à la Place des Arts, nous avons auréolé de son nom la salle de notre complexe dédiée à la chanson d'expression française.

Ce 50^e anniversaire aura ainsi fait parler de la Place des Arts comme jamais; de son rôle essentiel au cœur de la ville, de ses partenaires avec qui elle vibre au quotidien, ses trois compagnies résidentes, Les Grands Ballets Canadiens, l'Opéra de Montréal et DUCEPPE, les producteurs, l'OSM partenaire de la première heure, les créateurs, le Quartier des spectacles, le Musée d'art contemporain. La Place des Arts a été l'objet d'émissions spéciales, de symposiums, de colloques savants, d'un magnifique cahier spécial de *La Presse*... Ce fut, d'une certaine manière, une redécouverte, des retrouvailles entre une institution et une communauté qui, dans l'habitude de se côtoyer, oublie de se dire combien elles sont précieuses l'une à l'autre.

Des résultats solides dans un contexte de vive concurrence

Cette année si fertile en émotions aura par ailleurs vu la Place des Arts atteindre la grande majorité des objectifs prévus à son plan stratégique en poursuivant cette gestion rigoureuse qui est un des éléments de son succès.

En 2013-2014, la Place des Arts a compté 836 465 spectateurs venus assister à 1 010 représentations de spectacles ou événements privés. Le plus important complexe de diffusion des arts de la scène au Canada a donc maintenu une cadence effrénée de presque trois spectacles par jour. Par rapport à l'exercice précédent, il s'agit d'un fléchissement de quelque 2 %, autant pour le nombre de spectateurs que d'événements. Avec ces résultats, Place des Arts dépasse l'objectif annuel du nombre de spectacles, qui est de 950, et frôle sa cible d'achalandage qui est à 850 000 spectateurs. Cette légère baisse d'activité peut s'expliquer par la tiédeur de la situation économique, la fermeture, pendant le mois d'août du Théâtre Maisonneuve pour des rénovations, et sans contredit, la concurrence des nouvelles salles.

Alors que le marché des acheteurs de billets de spectacle est décroissant, de nouvelles salles de spectacle s'ajoutent. L'Observatoire de la culture, dans son rapport 2013, évaluait ainsi à 11 % la baisse de la fréquentation des salles de spectacle de Montréal depuis 2009, au profit des salles de banlieue.

Or, la Place des Arts tient bon dans cet environnement concurrentiel. De fait, lorsqu'on combine l'affluence de la Place des Arts, celle de l'OSM et celle du Musée d'art contemporain, on note que la fréquentation du quadrilatère

est stable depuis l'ouverture de la salle de concert se situant autour de 1,2 million de personnes, auxquelles s'ajoutent les millions de plaisanciers qui se rassemblent sur notre esplanade pendant les festivals.

Cela témoigne de la force d'attraction de notre complexe qui demeure la meilleure assurance d'un spectacle de qualité.

Une programmation éclatante

Et la programmation 2013-2014 l'aura bien montré. Dans tous les domaines des arts de la scène, le public de la Place des Arts a été comblé. Les grands spectacles se sont enchaînés à la Salle Wilfrid-Pelletier : le groupe Chicago, formé en 1967, a fait courir les nostalgiques; Julio Iglesias le charmeur planétaire a fait salle comble, imité par Juliette Greco, Nana Mouskouri, Ginette Reno, Johnny Hallyday, Kenny Rogers. Et que dire du groupe pop classique Il Divo acclamé à travers le monde et venu présenter à guichets fermés, *A Musical Affair : les plus grandes chansons de Broadway*.

La Salle Wilfrid-Pelletier a aussi accueilli deux grandes comédies musicales amenées à Montréal par Evenko : *The Lion King* a ainsi fait un retour triomphal, avec 16 représentations, et dans un tout autre genre, l'opéra rock punk *American Idiot* adapté de l'album du même nom du groupe Green Day a été l'événement de janvier. Mentionnons aussi, dans le registre classique, le spectacle *Edgar et ses fantômes* au cours duquel Edgar Fruitier recevait dans son salon, en musique et en théâtre, Bach, Mozart, Beethoven et Satie.

Le Chant de Sainte Carmen de la Main, une pièce de théâtre de Michel Tremblay transformée en théâtre musical par René-Richard Cyr et Daniel Bélanger, a cartonné au Théâtre Maisonneuve. C'est là également que l'inénarrable Fred Pellerin a enjôlé un public conquis d'avance avec une réédition de son spectacle *De peigne et de misère*. Ont suivi Carla Bruni, venue surrager dans l'oreille d'un public charmé et François Morency qui s'est bien éclaté dans son spectacle très couru *Furieusement calme*.

Au Théâtre Maisonneuve, la comédie musicale *Cabaret*, mise en scène par Denise Filiatrault, événement de Juste pour rire 2013, a été présentée en supplémentaire. La compagnie Danse Danse, merveilleux partenaire de la Place des Arts, nous a amené deux spectacles dignes de mention : le chorégraphe français à sensation Olivier Dubois et son spectacle *Tragédie* personifié par 18 danseurs nus; et la compagnie taïwanaise Cloud Gate Dance qui a offert une performance fabuleuse dans un décor constitué de plus de trois tonnes de grains de riz.

À la Maison symphonique, soulignons le spectacle événement de l'Orchestre Métropolitain. Un an après leur coup de foudre artistique qui avait marqué leur première rencontre à Vienne, Yannick Nézet-Séguin renouait avec la pianiste française Hélène Grimaud. La Place des Arts, qui assure la programmation de la Maison symphonique lorsque l'OSM ne s'y produit pas, y a aussi présenté les Violons du Roy, I Musici, l'Orchestre de chambre McGill et les concerts de la Société Pro Musica.

La Place des Arts a aussi mis à l'affiche deux premières de films québécois, *Le Règne de la beauté* de Denys Arcand, et *Le Vrai du faux* d'Émile Gaudreault.

Diffuseur actif

Travaillant au quotidien avec des partenaires producteurs et compagnies artistiques de tous les horizons, la Place des Arts dispose aussi d'un programme de production et de diffusion qui lui permet d'investir dans des spectacles à titre de coproducteur, diffuseur ou codiffuseur. En 2013-2014, la Place des Arts aura été à l'origine du retour des chanteurs canadiens *The Tenors*, présents pour un spectacle de Noël avec Maxime Landry comme invité. De même, Mariza, étoile du fado a retrouvé de nombreux Québécois d'origine portugaise et d'autres avides de découverte.

En cette année anniversaire, la Place des Arts se réjouissait de la série *Spectaculièrement Chine*, composée de cinq spectacles fascinants : carnaval chinois à la Salle Wilfrid-Pelletier, spectacle pour la famille sur le thème des trois petits cochons, danse contemporaine avec 20 artistes du Sichuan, un concert de l'OSM mettant la Chine à l'honneur, et un opéra pékinois inspiré d'*Hamlet*. Cette série inédite, réalisée en collaboration avec le gouvernement chinois, était complétée par une exposition envoûtante d'art contemporain.

La Place des Arts a par ailleurs fait équipe avec le Centre national des Arts d'Ottawa et le Sony Centre de Toronto, pour faire revenir au Canada la troupe argentine Tango Legends avec deux prestations de danse et de musique.

À la Cinquième Salle, la Place des Arts a offert à un public bouleversé *Mies Julie*, une œuvre théâtrale puissante du Baxter Theatre d'Afrique du Sud sur le conflit amour et politique dans la nouvelle Afrique du Sud encore hantée par l'apartheid.

Soutien à la création

L'implication de la Place des Arts dans la diffusion se prolonge dans un appui constant à la création d'œuvres originales. Cela s'exprime principalement par notre programme d'artistes en résidence par lequel la Place des Arts offre du temps, des espaces, des équipements et des services à des créateurs pour élaborer ou peaufiner des œuvres qui, pour la majorité, sont ensuite diffusées par notre organisation.

En 2013-2014, Émile Proulx-Cloutier et Anaïs Barbeau-Lavalette ont ainsi conçu en résidence *Vrais Mondes*, un spectacle audacieux qui mettait en scène des citoyens au parcours exceptionnel dans un théâtre-documentaire inventif. Les bouillonnants Michel Lemieux et Victor Pilon réunis dans 4D Art ont remis à jour leur fascinant *Norman*. Cet hommage multimédia à Norman McLaren, pionnier du cinéma canadien qui aurait eu 100 ans s'accompagnait de spectaculaires projections sur les murs du Théâtre Maisonneuve. C'est aussi en résidence que PPS Danse a créé son spectacle, *Les Chaises*, dédié au jeune public. Ces trois spectacles ont été présentés à la Cinquième Salle, lieu dédié à la création. Au total, ce sont 17 compagnies et artistes qui ont bénéficié de notre programme de résidences pour 201 jours de création et de répétition, ce qui est largement supérieur à l'objectif.

Participation majeure des compagnies résidentes

En 2013-2014, les compagnies résidentes, qui contribuent fortement à la personnalité de la Place des Arts, ont apporté leur concours précieux à la programmation. L'Opéra de Montréal a connu une très bonne saison; *Porgy and Bess*, seul opéra signé Gershwin a remporté un tel succès qu'une supplémentaire a été ajoutée. Marie-Josée Lord tenait un des rôles-titres de cette œuvre dépeignant la vie misérable d'anciens esclaves.

Chez DUCEPPE, la saison a été marquée par une magistrale adaptation des *Liaisons dangereuses*, œuvre mythique et torride de Christopher Hampton avec pour têtes d'affiche Julie Le Breton et Éric Bruneau. La comédie de situation *L'Esprit de famille* a aussi fait jaser avec une déclinaison grinçante de la formule devine-qui-vient-dîner mettant notamment en vedette Catherine-Anne Toupin et Antoine Durand.

De leur côté, les Grands Ballets ont notamment présenté une création originale du chorégraphe belge Stijn Celis, *Nuit transfigurée*, inspirée d'un poème de Richard Dehmel et d'une musique d'Arnold Schoenberg. La compagnie a aussi offert au public montréalais la visite de deux troupes de réputation internationale, le Houston Ballet et le Ballet national d'Ukraine. Dans un passage chargé d'émotion, 72 danseurs ukrainiens sont ainsi venus présenter un classique russe, *La Bayadère*, au moment même où la tension avec la Russie menaçait d'embraser leur pays.

Au combiné, les compagnies résidentes auront attiré 240 352 spectateurs, soit 29 % de l'achalandage de la saison, en présentant 237 spectacles, ce qui correspond à 23 % du total. La Place des Arts reconnaît pleinement l'immense apport des compagnies résidentes qui contribuent richement à la définition et au positionnement de notre complexe culturel par la qualité de leurs productions et nous avons à cœur de répondre à leurs besoins et de participer à leur succès.

La Tragédie du Prince Zidan – Troupe de Jingju de Shanghai.



Les Liaisons dangereuses – DUCEPPE.
Photo : © François Brunelle



Lieu privilégié des festivals

En 2013-2014, la Place des Arts a été une nouvelle fois le lieu de prédilection des nombreux festivals de Montréal qui ont occupé ses salles et fait déferler sur son esplanade des millions de plaisanciers.

Mariza



FAR – Wayne McGregor/Random Dance.
Interprètes : Alexander Whitley,
Catarina Carvalho.
Photo : © Ravi Deepres



La saison des festivals s'est ouverte avec un nouveau venu EM14 (Elektra et Mutek 2014) qui a transformé l'esplanade en discothèque avec quatre soirées D.J. enflammées. Le festival de théâtre et de danse TransAmériques a présenté quatre productions dont une adaptation fort réussie du roman à succès de Michel Houellebecq, *Les Particules élémentaires*.

En juin, les FrancoFolies de Montréal ont présenté en ouverture à la Salle Wilfrid-Pelletier *Floritudes*, spectacle hommage à Serge Fiori et à son nouvel opus. Ce festival de la chanson francophone a aussi vu défiler Ingrid St-Pierre et I Musici, Valérie Carpentier, grande gagnante de *La Voix 2013*, Catherine Ringer des inoubliables Rita Mitsouko, l'ensorcelant Grand Corps Malade et Isabelle Boulay qui a clôt la fête dans un magnifique *Merci Serge Reggiani*.

Le Festival International de Jazz de Montréal, qui a tenu 48 spectacles dans nos salles, a eu une édition extraordinaire, accumulant les ovations et les prestations à guichets fermés. Dans cette abondance, mentionnons Jeff Beck, Pink Martini, Tony Bennett, Aretha Franklin et Diana Ross qui ont rempli la Salle Wilfrid-Pelletier, tandis qu'Alain Lefèvre et l'OSM célébraient *L'héritage de Gershwin* à la Maison symphonique qui a également accueilli Keith Jarrett.

Le Festival Juste pour rire a présenté 120 spectacles en salle dont 32 galas enregistrés pour télédiffusion à la Salle Wilfrid-Pelletier, soit 19 galas Juste pour rire, 11 galas Just for Laughs et 2 *Événement Jean-Marc-Parent*. Parmi ces soirées à grand déploiement, soulignons les thématiques *Les Politiciens* avec André-Philippe Gagnon et Pierre Verville à l'animation; *Les Vedettes* avec Charles LaFortune; ou *Les Rejets* avec François Bellefeuille. Au Théâtre Maisonneuve, Rachid Badouri et Aziz Ansari ont présenté des spectacles solos, tandis que Jim Jeffries, un humoriste australien, a effectué la première incursion du genre humour à la Maison symphonique dans le cadre de Just for Laughs.

À cette énumération, nous ajoutons avec joie la 3^e édition de la *Virée classique*. Ce jeune festival de belle musique est une initiative de l'OSM en collaboration avec la Place des Arts. La collaboration prend la forme d'une trentaine de concerts à prix modique présentés à la Maison symphonique, au Théâtre Jean-Duceppe, à la Cinquième Salle et à la Salle Claude-Léveillée. Ces événements sont appuyés par une programmation gratuite très étoffée qui se déploie dans l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme. La 3^e *Virée classique* a attiré 25 000 personnes.

Aux festivals bien montréalais de la Place des Arts, s'ajoute le Festival international de Lanaudière, le plus important festival de musique classique au Canada. Il se déroule à Joliette, dans l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay, qui appartient à la Place des Arts. Le Festival de Lanaudière a présenté 14 concerts incluant une soirée de clôture toute spéciale consacrée à l'opéra *Carmina Burana* soulignant les 150 ans de la ville de Joliette et quatre soirées cinéma. L'imitatrice et performeuse Véronique Dicaire s'est aussi produite deux soirs contribuant à un accroissement appréciable de l'affluence de ce magnifique amphithéâtre champêtre.

Accessibilités aux arts de la scène avec l'appui soutenu de la Fondation

Comme entreprise culturelle publique, la Place des Arts assume avec fierté la mission particulière de sensibiliser et d'initier la population, notamment les jeunes, aux arts. En 2013-2014, le Programme d'accessibilités aux arts de la scène a compté 445 activités, contre 405 l'année précédente, pour une affluence de près de 33 000 spectateurs. Il faut redire que cette mission essentielle de la Place des Arts est réalisée grâce à l'appui de la Fondation de la Place des Arts, à l'implication infatigable de ses administrateurs et à la générosité de son réseau grandissant de mécènes. La Fondation est ainsi devenue un partenaire incontournable de la Place des Arts qui vient resserrer les liens entre notre institution et la communauté. Nous adressons à la Fondation, à ses administrateurs et à ses donateurs, nos remerciements les plus sincères.

Au chapitre des activités d'accessibilité aux arts, la série jeunesse PDA Junior, une initiative de la Place des Arts en collaboration avec plusieurs partenaires, a reconduit son

succès avec 36 spectacles générant une fréquentation de 6 485 spectateurs. Notre partenariat avec la SACEF, qui a célébré ses 20 ans, a été reconduit dans une réédition des deux événements les plus étroitement associés au renouveau de la chanson d'expression française : le concours *Ma première Place des Arts* a donné lieu à 16 spectacles, tandis que les Week-ends de la chanson Québecor en ont tenu 95 pour une affluence de 8 093 spectateurs, en nette progression par rapport à la saison précédente. Quant à la Saison Cinquième Salle, qui est entièrement dédiée à la création artistique, elle a attiré 11 325 spectateurs.

Ces activités de sensibilisation et d'initiation, comprennent également d'innombrables activités gratuites, performances d'artistes émergents, animations, expositions qui font bourdonner l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme. En 2013-2014, notre grande agora, traversée quotidiennement par des milliers de personnes, a connu 232 jours d'activité, ce qui est 24 de plus que lors de l'exercice précédent.

Du nouveau à la direction

Au cours de l'exercice, l'équipe de la Place des Arts a accueilli un nouveau membre, Clothilde Cardinal. Forte de 30 ans d'expérience à la direction de compagnies de théâtre et de danse, elle a pris la relève de Michel Gagnon à la direction de la programmation. D'autre part, Esther Carrier, directrice de la billetterie, a accepté des responsabilités supplémentaires en fin d'exercice et agira également comme directrice des services à la clientèle à compter de 2014-2015.

Elles sont au cœur d'une organisation dynamique et en plein mouvement. C'est d'ailleurs avec leur concours, et celui de l'équipe du marketing, que la Place des Arts a mis de l'avant plusieurs actions pour améliorer l'expérience de ses clients spectateurs.

Innovations et amélioration des services

Pour stimuler les affaires, nous avons mis sur pied un nouveau comité réunissant les directions de la programmation, du marketing et du développement, de la billetterie et des finances. Ce comité a pour but de planifier le développement de projets avec nos principaux partenaires, dont les compagnies résidentes, dans l'intention d'augmenter le nombre de nos spectacles, de combiner les efforts de marketing et de rejoindre plus efficacement un plus large public.

Nous avons également beaucoup travaillé avec nos compagnies résidentes avec qui nous avons signé une nouvelle entente de collaboration qui établit des bases de partenariat solides, notamment pour mieux servir les spectateurs et mieux promouvoir les spectacles. Cette entente fait aussi des compagnies résidentes des parties prenantes au projet de notre nouvelle billetterie qui a franchi plusieurs étapes. Nous voulons que ce système, dont l'entrée en service est prévue en 2014-2015, offre la performance et la souplesse pour répondre parfaitement aux besoins de la Place des Arts et de ses partenaires, et aux attentes du public.

Au cours de l'exercice, nous avons d'ailleurs complété le déploiement des bornes électroniques de validation des billets et nous avons développé, dans le cadre de notre stratégie numérique mobile, une application permettant l'achat de billets à partir de téléphones intelligents ou autres appareils mobiles.

La Place des Arts a aussi été très active sur internet et les réseaux sociaux afin de rejoindre la plus large clientèle possible. Notre site internet a été en mouvement constant et son achalandage s'est fortement accru. Une des illustrations en est la hausse du nombre de billets que la Place des Arts a vendus par internet; c'était 51 % du total en 2012-2013, contre 59 % en 2013-2014. Par ailleurs, le nombre d'abonnés de nos gazouillis Twitter et le nombre d'amis de notre page Facebook ont progressé d'un ratio égal de 14 %. Cela témoigne de notre volonté de développer notre présence sur les réseaux sociaux afin de rejoindre une clientèle plus large, et notamment plus jeune.

Nous avons également procédé à une quinzaine de mini sondages à la sortie des salles et sur internet afin de connaître l'appréciation du public sur le spectacle, la salle, le service, l'acoustique et autres. Cette formule sera déployée plus largement dans les mois à venir pour constituer un outil raffiné de cueillette de données sur notre clientèle, ses habitudes et ses attentes.

La Place des Arts s'est aussi donné un nouveau plan de signalisation à l'intérieur de son quadrilatère. L'exercice vise le double objectif de faciliter les déplacements du public et des passants et de renforcer l'image de marque de la Place des Arts par une uniformisation des diverses affiches et enseignes. Ce nouvel affichage sera étendu progressivement à mesure que progresseront les rénovations.

Des défis à venir : coordonner spectacles et grands travaux

Ce souci de mieux connaître les attentes de notre clientèle, de mieux communiquer avec elle, de faciliter ses déplacements sur notre site sont autant de gestes destinés à améliorer l'expérience client et faire d'une sortie à la Place des Arts un moment réussi. Cela s'inscrit aussi dans l'ensemble des gestes posés pour dynamiser le développement de nos affaires, renforcer notre marketing et resserrer la communication avec nos partenaires. Car c'est en agissant sur tous ces tableaux que nous nous préparons à relever les défis qui sont devant nous.

D'abord et toujours, un défi de programmation. La Place des Arts doit chaque année déployer des efforts grandissants pour se démarquer et demeurer la première destination spectacle du Grand Montréal. Ce défi perpétuel de programmation se trouvera d'ailleurs complexifié dans les prochaines années par une série de grands travaux qui forceront des fermetures temporaires de salles.

Juste à la veille du 50^e, nous avons reçu du gouvernement du Québec une contribution exceptionnelle de 50 millions de dollars pour effectuer des rénovations, dont certaines urgentes, qui s'ajoutent à notre programme régulier d'investissements dans nos infrastructures.

Au cours de la saison, nous avons notamment apporté beaucoup de soins à la salle jubilaire, la Salle Wilfrid-Pelletier. Nous avons fait la réfection de la colonnade extérieure, changé ses fauteuils, rénové son arrière-scène et tamé la réfection de toutes les aires périphériques à la Salle... sans jamais nuire à la présentation des spectacles qui y étaient prévus. Nous avons aussi remplacé tous les éclairages du Théâtre Maisonneuve, ce qui a toutefois provoqué sa fermeture pendant une bonne partie du mois d'août. Nous avons donné des contrats pour le remplacement de toitures arrivées à échéance et les travaux ont été entrepris rapidement.

Et de grands travaux s'en viennent dans les salles et à l'extérieur. Le plus important chantier sera celui de la réfection de l'esplanade qui se mettra en branle au printemps 2015. Ce lieu fréquenté par des millions de festivaliers sera redessiné, redéployé, repensé, pour être encore mieux adapté à ces grandes rencontres qui font Montréal. Les travaux s'échelonnent sur trois ans et ne compromettront pas la tenue des festivals. Nos partenaires sont d'ailleurs associés aux discussions sur la planification de ces travaux dont ils bénéficieront à terme.

Il convient ici de saluer le travail de la direction de la gestion des immeubles pour le grand souci qu'elle sait manifester pour nos partenaires et le public dans la planification et la réalisation des travaux.

Revenus en hausse et situation financière saine

D'autre part, des réaménagements d'espaces administratifs sont à mentionner. L'OSM, qui était loti au 260 boulevard De Maisonneuve s'est installé à proximité de l'entrée de la Maison symphonique, dans l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme. C'est DUCEPPE qui occupe maintenant ces locaux. Ce mouvement a permis à la Place des Arts de louer à long terme les espaces situés au coin des rues Ste-Catherine et Saint-Urbain à la Banque Nationale qui y exploitera une succursale dès le printemps 2015.

La Place des Arts fait aussi face à un défi financier. Dans un contexte où tous les organismes publics sont invités à se serrer la ceinture, la Place des Arts redouble d'efforts pour accroître ses revenus autonomes.

Sous cet aspect, 2013-2014 a été une bonne année, car même si l'activité générale de la Place des Arts a fléchi de 2 %, en termes de nombre de spectacles et nombre de spectateurs, les revenus autonomes ont progressé de près de 4 %.

Cette performance est attribuable à une augmentation des revenus de location de salles, de billetterie et de stationnement et à une poussée du nombre de locations et d'événements privés. Le Salon urbain, par exemple, est devenu un lieu recherché pour des cocktails réussis, tandis que nos salles se prêtent à merveille à des collations de grades et autres cérémonies de prestige. Le nombre d'événements privés a ainsi augmenté de 18 %, passant de 44 à 52, et l'affluence à ces événements a progressé d'autant pour atteindre près de 79 000 personnes.

Au chapitre des charges, Place des Arts est une organisation disciplinée. En cette année où les événements spéciaux ont abondé, les dépenses ont crû faiblement; d'ailleurs, les plus fortes hausses sont attribuables aux coûts de chauffage d'un hiver rigoureux et aux amortissements, conséquence des investissements dans l'amélioration de la Place des Arts.

La Place des Arts demeure en bonne santé financière. Elle a terminé l'exercice avec un déficit d'exploitation réel de 169 042 \$, ce qui est inférieur aux projections. Rappelons que Place des Arts se donnait quelques années pour combler le manque à gagner provoqué par le déménagement de l'OSM. Aux états financiers, il apparaît toutefois pour l'exercice un excédent de 1 825 084 \$. L'écart résulte de changements comptables exigés par le gouvernement et en vigueur depuis 2013. Cette nouvelle norme établit différemment la relation entre les subventions et les amortissements et c'est l'application de cette norme qui produit cet écart.

La Place des Arts tourne donc la page sur son 50^e anniversaire avec une grande satisfaction. Cette année de célébration aura été un succès sous tous ses aspects et la Place des Arts aura vu son apport exceptionnel à la métropole être reconnu et applaudi.

La Place des Arts est fière de son implication à Montréal qui est grandissante. Au cours de l'année, par exemple, nous avons accepté un siège permanent au conseil d'administration du Quartier des spectacles. Place des Arts a aussi joint le mouvement citoyen *JevoisMTL*, qui vise à dynamiser la métropole avec des projets structurants, ce qui correspond très bien à la réfection de notre esplanade qui sera au bénéfice de la communauté.

La notoriété de la Place des Arts déborde largement du Québec. À preuve, l'International Society for Performing Arts, l'organisme mondial regroupant les gestionnaires de salles de spectacle et diffuseurs d'événements, tiendra son congrès 2017 en nos murs.

Remerciements

En cette année anniversaire, la Place des Arts a poursuivi sa mission grâce à la compétence de ses employés qui savent répondre aux attentes des artistes, des producteurs de spectacles et du public. Je les félicite et les remercie. À la suite d'un sondage réalisé auprès de nos employés, la direction a saisi leur désir d'être mieux informés sur des aspects tels les défis de la Place des Arts et le niveau de satisfaction de la clientèle. Nous nous sommes ainsi engagés à renforcer cette communication interne et à renforcer la reconnaissance des employés. L'embauche d'un conseiller en ressources humaines nous y aidera.

Nous sommes ensemble mobilisés par un travail emballant. Nous avons ce privilège de nous tenir là où le monde est à son meilleur et à cet endroit où Montréal n'a rien à envier aux plus grandes villes du monde.

Nous sommes fiers de travailler à la Place des Arts avec l'éclairage et l'appui de notre conseil d'administration, dont je salue le dévouement. Nous remercions enfin le gouvernement du Québec pour sa confiance et son inclination à reconnaître l'importance de la culture dans la vie d'une métropole et d'un peuple.

Et le spectacle continue.

Mies Julie. Photo : © Murdo MacLeod



Cirkopolis – Cique Éloize.
Photo : © 2012 Productions Neuvart / Valérie Remise



Les salles de la Place des Arts et leur utilisation Saison 2013-2014*

	Salle Wilfrid-Pelletier		Maison symphonique		Théâtre Maisonneuve		Théâtre Jean-Duceppe	
	Nombre de représentations	Nombre de spectateurs						
Opéra	25	60 475	1	1 699	2	1 332		
Comédies musicales	25	48 821			22	20 660		
Concerts, récitals classiques, musique vocale et instrumentale	4	10 674	34	39 684	2	1 583	6	4 010
Musique populaire, chansons, variétés ⁽¹⁾	62	137 316	6	6 599	57	63 078	7	4 207
Jazz et Blues	12	29 511	8	14 716	10	10 325	9	4 278
Danse ⁽²⁾	32	74 098			47	49 140	2	1 238
Théâtre ⁽³⁾					10	13 067	163	87 355
Conférences	1	2 712			2	2 417		
Films					7	7 843		
Divers (locations privées)	28	60 403	2	3 109	12	12 586	4	1 399
Total	189	424 010	51	65 807	171	182 031	191	102 487

(1) Inclut l'humour, le cirque et la magie

(2) Inclut la danse classique, contemporaine et folklorique

(3) Inclut les spectacles littéraires et le conte

Occupation totale Saison 2013-2014

	Montages / démontages / relâches Nombre de journées	Répétitions * Nombre de journées	Spectacles ou activités ** Nombre de journées	Occupation totale ** Nombre de journées
Salle Wilfrid-Pelletier	88	27	155	270
Maison symphonique***	0	5	46	51
Théâtre Maisonneuve	64	16	160	240
Théâtre Jean-Duceppe	108	31	166	305
Cinquième Salle	67	63	150	280
Salle Claude-Léveillé	6	16	168	190
Total	333	158	845	1 336

* Les jours où il y a à la fois un montage et une répétition sont comptabilisés sous la rubrique répétitions.

** Il peut y avoir plus d'un spectacle ou activité au cours d'une même journée.

*** Les concerts de l'OSM ne sont pas inclus.

Activités 2013-2014

	Nombre de représentations / activités
Programmation en salle	1 010
Animation - Espace culturel Georges-Émile-Lapalme	232
Réceptions et autres activités - Foyers et salons	234
Amphithéâtre Fernand-Lindsay	22
Total	1 498

KHAOS – O Vertigo. Photo : © Laurent Paillier / photosdedanse.com



	Salle Claude-Léveillé		Cinquième Salle		Autres salles et foyers		Total des salles		** % assistance	Répartition de l'assistance par catégorie de spectacles
	Nombre de représentations	Nombre de spectateurs								
					2	250	30	63 756	81 %	8 %
							47	69 481	66 %	8 %
	16	1 657	8	2 286	9	2 234	79	62 128	81 %	7 %
	173	14 537	45	11 271	5	1 190	355	238 198	78 %	28 %
			14	4 317			53	63 147	80 %	8 %
			40	10 012			121	134 488	79 %	16 %
	8	922	57	9 260	6	272	244	110 876	73 %	13 %
	3	94	4	791			10	6 014	76 %	1 %
			12	1 797			19	9 640	75 %	1 %
	3	182	3	1 058			52	78 737	74 %	10 %
	203	17 392	183	40 792	22	3 946	1 010	836 465	76 %	100 %

* Les données de ce tableau comprennent la programmation régulière en salle, les matinées éducatives et les générales publiques.

** Le % d'assistance est calculé en fonction du nombre de spectateurs par rapport à la jauge retenue par le producteur. Celle-ci peut varier. Ex.: avec ou sans balcon, etc.

Programme d'accessibilité aux arts de la scène Saison 2013-2014

Événement	Programmeur	Lieu	Nombre de spectacles ou d'activités	Nombre de spectateurs
Concours <i>Ma première Place des Arts</i>	La Société pour l'avancement de la chanson d'expression française	Salle Claude-Léveillé	16	1 413
Week-ends de la chanson Québecor	La Société pour l'avancement de la chanson d'expression française	Salle Claude-Léveillé et Cinquième Salle	95	8 093
Saison Cinquième Salle	La Place des Arts	Cinquième Salle	54	11 325
Journées de la culture	La Place des Arts	Salles et foyers	6	1 567
Animation dans l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme	La Place des Arts	Diverses scènes Salle d'exposition	223 9	N/D N/D
PdA Junior*	La Place des Arts	Salles et Piano mobile	36	6 485
Nuit blanche	La Place des Arts	Salles et Piano mobile	6	3 900
Total			445	32 783

* Ces chiffres n'incluent pas les spectacles *Casse-Noisette*, *Décembre* et *Jeux d'enfants*.

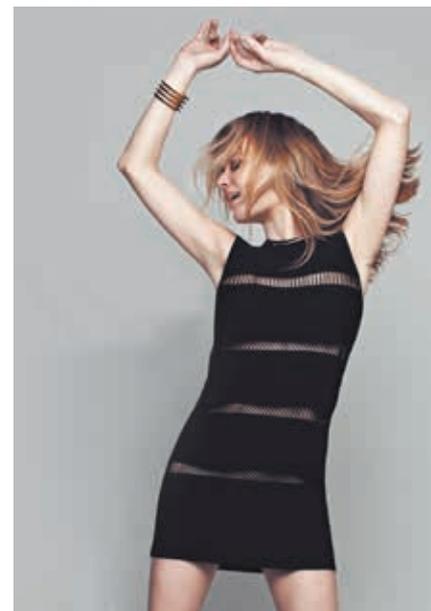
Activités à l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay Été 2014

	Nombre de représentations	Nombre de spectateurs
Festival de Lanaudière	18 (incluant 4 films)	39 358
Véronic Dicaire	2	3 651
Sinfonia Lanaudière / Les Divas / Les Divos	2	2 899
Total	22	45 908

Yannick Nézet-Séguin. Photo : © Philippe Jasmin



Véronic Dicaire





En hommage à Claude Léveillée, premier chansonnier québécois à s'être produit à la Place des Arts, le 27 avril 1964, le Studio-théâtre, un lieu dédié à la relève en chanson, porte aujourd'hui le nom de Salle Claude-Léveillée. Depuis plus de 20 ans, la Société pour l'avancement de la chanson d'expression française déploie un dynamisme formidable pour que se perpétue et se renouvelle la chanson d'expression francophone en offrant dans cette salle, une scène à des auteurs-compositeurs-interprètes émergents qui y font leur *Première Place des Arts*.

Photo : © Marie-Josée Michaud

Salle Wilfrid-Pelletier

Opéra de Montréal
Lakmé

Place des Arts
50^e anniversaire
Journées de la culture
Parcours artistique

Maison symphonique

I Musici de Montréal
Hommage à Yuli Turovski

Orchestre de chambre McGill
Classiques américains

Théâtre Maisonneuve

Festival des films du monde
Adore
Rikyū ni tazuneyo

Gala des prix Gémeaux

Spectacle Intimidation =
Dommage pour la vie

Danse Danse
Compagnie Maguy Marin
Salves

Fondation Portage
Fête de la reconnaissance

Paul Anka

Patricia Kaas

Place des Arts
50^e anniversaire
Maisonneuve Danse

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE
La Vénus au vison

Cinquième Salle

Consulat général du Brésil
à Montréal
Fête nationale du Brésil

Festival international
de la littérature
Léo et les presque îles
Rapaillé
Poésie, sandwiches et autres soirs
qui penchent

Dorion chante Dion

Salle Claude-Léveillée

SACEF
Les Week-ends
de la chanson Québécois
Carolyne Drolet
Duo Ibéro-Amérique
France Bouchard
François Léveillée
David Robert
Les Mélacoustiques
Studio 365
Paule Tremblay

SACEF
Journées de la culture
Les Lauréats de
Ma première Place des Arts 2013

Piano nobile

PdA Junior
Journées de la culture
Sons et Brioches
Pierre et le Loup

Salle Wilfrid-Pelletier

Steve Hackett

Blue Man Group

Ian Anderson (Jethro Tull)

Roger Hodgson

Theresa Caputo

Place des Arts
Mariza

35^e Gala de l'ADISQ
L'Autre Gala

Maison symphonique

Hugh Laurie

Les Violons du Roy
La Voix grandiose
de Stéphanie Blythe

Orchestre Métropolitain
1913 - Concert d'ouverture

Société Pro Musica
Série Pierre-Rolland
Jean-Guihen Queyras
Alexandre Melnikov

PdA Junior
Série Jeux d'enfants de l'OSM
Les Fantômes de l'orchestre

Théâtre Maisonneuve

Danse Danse
Compagnie Marie Chouinard
Henri Michaux : Mouvements +
Gymnopédies

Fondation Jules
et Paul-Émile Léger
Concert-bénéfice

Les Grands Ballets
La Belle au bois dormant

Fred Pellerin
De peigne et de misère

Tocadéo

Nosferatu, le Vampire (film)
Avec l'Orchestre des concerts
cinématographiques de Montréal

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE
La Vénus au vison
La Traversée de la mer intérieure

Contes pour enfants de 1 000 jours.
Photo : © Maude Serrurier



Cinquième Salle

Festival du Monde Arabe
de Montréal
Le Femen : un pavé dans la mare ?
Palestine

PdA junior
Dubé du Bout du Bic

Danse Danse / Place des Arts
Lucy Guerin
Weather

Théâtre de l'Opsis
La Resistenza

Salle Claude-Léveillée

SACEF
Les Week-ends
de la chanson Québécois
MCJune
Karim Akouche
Daniel Brazeau
Frédéric Kuku
Kim Taschereau
Mélodie Rabatel
Docteur Ox
Simon Robitaille
Sergio
Céline Raymond
Patrick Michael McCarthy

Piano nobile

L'Atelier lyrique de l'Opéra
de Montréal

PdA Junior
Sons et Brioches
Rythmo Rigolo

Salle G

PdA Junior
Théâtre de l'Avant-Pays
Contes pour enfants de 1000 jours

Poésie, sandwiches et autres soirs qui penchent –
Festival international de la littérature.
Photo : © Yves Renaud



Lakmé – Opéra de Montréal. Photo : © Yves Renaud



Steve Hackett. Photo : © Lee Millward



Patricia Kaas



Salle Wilfrid-Pelletier

Ensemble folklorique national de Hongrie

Le Show du Refuge

Kenny Rogers

Opéra de Montréal
Falstaff

ORT Montréal
Soirée-bénéfice
Stomp

Abba Memories

Place des Arts
The Tenors

Compagnie Maria Serrano
Carmen

Maison symphonique

PdA Junior
Série Jeux d'enfants de l'OSM
À la recherche du chant perdu

École de musique Schulich de l'Université McGill

Les Violons du Roy
La Chapelle de Québec chante
Haydn

Orchestre Métropolitain
Marie-Nicole et Yannick
Marie-Nicole Lemieux et Yannick Nézet-Séguin

Théâtre Maisonneuve

Danse Danse
Compagnie Marie Chouinard
Henri Michaux : Mouvements + Gymnopédies

Guy Nantel
Corrompu

Festival du Monde Arabe de Montréal
Tribales
Yamal El Sham

Tango Fire

Place des Arts
Cirque Éloïze
Cirkopolis

Yamal El Sham



Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE
La Traversée de la mer intérieure

Cinquième Salle

Festival du Monde Arabe de Montréal
El Djazira
Oudistique
Passeport Numéro 10462

PdA Junior
Henri Godon

Danse Danse / Place des Arts
RUBBERBANDance
Quotient empirique

SACEF
Soirée 20^e anniversaire

Salle Claude-Léveillée

SACEF
Les Week-ends de la chanson Québécoise
Claudia Cazabonne et
Xavier Lebœuf
Claude Savignac
Dominique Lévesque
E. David Bontemps
Les Brunettes
Francis Bédard-Pétrin
Medad Ernest
Marie-France Thibault
Mathilde Reclly
Nelson Pagé
Serge Bedrossian
Alex Thériault
Stéphane Baillargeon

SACEF
Du Haut des Airs Canada

Festival du Monde Arabe de Montréal
Kibarouna, Dialogues avec nos aînés
Opéra du désert
Tribalisme et mondialisation
Trio Bassma
Qawwali d'Azalea Ray

Piano nobile

PdA Junior
De Marrakech à Bombay

Salle G

PdA Junior
POMME

POMME. Photo : © Théâtre des Petites Âmes / Compagnie Garin Trouseboeuf



Salle Wilfrid-Pelletier

Music from Final Fantasy

Straight no Chaser

Les Grands Ballets
Casse-Noisette

Montreal Jubilation Gospel Choir
Gospel Celebration - 31^e anniversaire

Maison symphonique

I Musici de Montréal
Et Paix sur la terre !

Les Violons du Roy
Nathalie Dessay chante
Michel Legrand

Opéra de Montréal
Le Gala annuel - 18^e édition

Orchestre Métropolitain
Le Concerto sous toutes ses formes

Théâtre Maisonneuve

Place des Arts
Cirque Éloïze
Cirkopolis

Stuart McClean
The Vinyl Cafe

Décembre, le Noël de Québec
Issime

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE
La Traversée de la mer intérieure
L'Esprit de famille

Cinquième Salle

Danse Danse / Place des Arts
RUBBERBANDance
Quotient empirique

PdA Junior
Circus Incognitus
Les Chaises

Nathalie Dessay



Salle Claude-Léveillée

SACEF
Les Week-ends de la chanson Québécoise
Christian Roy et
Élizabeth Blouin-Brathwaite
Mélane
Philish
Marie-Anne Giannatos
Michelle Romance
Claudel Callender
Daniel Clarke-Bouchard

Piano nobile

PdA Junior
Sons et brioche
Conte de Noël

Société Pro Musica
Duo pour piano
Irina Krasnyanskaya et
Jean Fabien Schneider, piano
et Antonina Levina, soprano

Casse-Noisette – Les Grands Ballets.
Photo : © John Hall



Décembre – Québec Issime.



Circus Incognitus



Janvier 2014

Salle Wilfrid-Pelletier

Concert du Nouvel An 2014
Hommage à Vienne

American Idiot, The Musical

Shen Yun

Opéra de Montréal
Porgy and Bess

Maison symphonique

Orchestre Métropolitain
Impressions latines

Théâtre Maisonneuve

Lara Fabian

Salon international du design d'intérieur de Montréal (SIDIM)
Grand Prix du Design

Troupe artistique Hua Yun

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE
L'Esprit de famille

Salle Claude-Léveillée

SACEF
Les Week-ends de la chanson Québécoise
David Fleury
Tremblay
Anthony Roussel
Sarah Toussaint-Léveillée
Thierry Bruyère-L'Abbé

SACEF
Ma première Place des Arts
20^e édition

Hommage à Vienne



Porgy and Bess – Opéra de Montréal.



Février 2014

Salle Wilfrid-Pelletier

Gigi D'Alessio

Carnaval 2014
Gala du printemps chinois

Chicago

Ballet national d'Ukraine
La Bayadère

Opéra de Montréal
Porgy and Bess

Maison symphonique

Montréal en lumière
Barbara Hendricks
Joshua Bell
Katia et Marielle Labèque
Ensemble Constantinople

Orchestre Métropolitain
À la mémoire d'un grand homme : Richard Strauss

Institut du cancer de Montréal
Orchestre Métropolitain et
Marc Hervieux

Barbara Hendricks



Théâtre Maisonneuve

Danse Danse
Far

François Morency
Furieusement calme

Patrick Groulx
Job - Humoriste

Montréal en lumière
Michel Rivard
Pierre Lapointe

Place des Arts
Spectaculièrement Chine
Troupe de Jingju de Shanghai
La Tragédie du Prince Zidan

Cabaret

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE
L'Esprit de famille
Sunderland

Cinquième Salle

Place des Arts
Spectaculièrement Chine
Leshan Song & Danse Troupe
Fault Lines
Théâtre national de Chine pour enfants
Les trois petits cochons

Danse Danse / Place des Arts
Get a Revolver

PdA Junior
Là où j'habite
avec Nathalie Derome
Une lune entre deux maisons

François Morency



Cabaret



Salle Claude-Léveillée

SACEF
Les Week-ends de la chanson Québécoise
Guillaume Arseneault
Eldéanne
Karl Hardy et Vanessa Duchel
Léopold Z
Marjolaine Duguay
Micoe
Paule Tremblay
Janie Renée
Maude

SACEF
Ma première Place des Arts

Société Pro Musica
Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal
Marianne Lambert, soprano colorature
et Louise-Andrée Baril, piano
Mathieu Lussier, basson

Piano noble

PdA Junior
Sons et Brioches
Promenade en Méditerranée

Société Pro Musica
Daniel Clarke-Bouchard, piano

La Bayadère – Ballet national d'Ukraine. Interprète : Natalia Matsak.



Salle Wilfrid-Pelletier

Shahram Nazeri

Phillip Phillips

Montréal en lumière

Blue Rodeo
Juliette Gréco

Opéra de Montréal

Hänsel & Gretel

Maison symphonique

Just for Laughs

Craig Ferguson

Les Violons du Roy

Solomon

Orchestre Métropolitain

Couleurs symphoniques

Société Pro Musica

Série Pierre-Rolland

Quatuor Artemis
Lars Vogt & Christian Tetzlaff

Fondation du Dr. Maurice

Bertrand

Angèle Dubeau et La Pietà

Théâtre Maisonneuve

Danse Danse

Pavement
Songs of the Wanderers

Les Grands Ballets

Rodin / Claudel

Missions Exeko

The Joy of Caring

Israel Galvan

Place des Arts

Nuit blanche

Fantasia

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE

Sunderland

Place des Arts

Nuit blanche

DUCEPPE

Improvisez la nuit!

Juliette Gréco



Cinquième Salle

Festival international du film sur l'art

Bardot, la méprise
Colin Davis : The Man and his music / L'autre Karajan
Dreaming Chavela / Mercedes Sosa : The voice of Latin America
Édith Piaf Amoureuse
Événement spécial - BD QC
Événement spécial : *Cendrillon dans la forêt enchantée*
Événement spécial : *Le cri d'Armand Vaillancourt*
La Passion Nouréev / Le Vertige de l'étoile
Mémoires pour Simone / Jacques Brel, dernière ligne droite aux Marquises
Passion Verdi

Concordia Student Union

Business Beyond Tomorrow

Jeune de Choeur en spectacle

PdA Junior

Les Petites Tounes
Bynocchio de Mergerac

Place des Arts

Spectaculièrement Chine
Leshan Song & Danse Troupe
Fault Lines

Place des Arts

Norman, hommage à Norman McLaren

Place des Arts

Nuit blanche
O Vertigo
Suite #24

Salle Claude-Léveillé

SACEF

Les Week-ends de la chanson Québecor
Dominique Nadia
Anik Bérubé et Natalie Byrns
Mauves
Simon Kearney
Josianne Paradis
El Motor
Sally Folk
Cardinal
Mathieu Provençal
Jean Boisvert
Julie Valois
Lison Mezzina
Marie-Pier Allard
Andrée-Anne Tremblay
François Dubé
Jill (Coeur cobaye)

SACEF

Ma première Place des Arts
Quart de finales

Place des Arts

Nuit blanche

SACEF

Chantons ensemble

Société Pro Musica

Delphine Skene
Elvira Mishakhova et Ashkhen Minasyan
Justin Lamy
Tango Boréal

Piano nobile

Place des Arts

Nuit blanche

Déravage contrôlé

PdA Junior

Sons et Brioches
Les 7 trompettes de Fred Piston
Rythmes de Chine

Avril 2014

Salle Wilfrid-Pelletier

Éditions Infopresse

Gala Créa

Festival International de Jazz de Montréal

Conférence de presse - 35^e anniversaire

Houston Ballet

Marie-Antoinette

Edgar et ses fantômes

Nana Mouskouri

Maison symphonique

Association des orchestres de jeunes du Québec

Concert Gala

Orchestre Métropolitain

La Passion selon Saint-Matthieu

Ville de Montréal

Hommage à Frédéric Back

PdA Junior

Série Jeux d'enfants de l'OSM
La Russie fantastique

Théâtre Maisonneuve

Le Chant de Sainte Carmen de la Main

Arthur l'Aventurier : En Afrique

Lisa Williams

Elvis Baggio

Lise Dion

Le Temps qui court

Fred Pellerin

De peigne et de misère

Carla Bruni

Tango Legends

World Beauty Fitness and Fashion

Fondation Agence Ometz
The Silhouettes

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE

Les Liaisons dangereuses

Cinquième Salle

Place des Arts

Norman, hommage à Norman McLaren
Mies Julie

Danse Danse / Place des Arts

The Land of Fuck (a fable)

Salle Claude-Léveillé

SACEF

Les Week-ends de la chanson Québecor

Charles Alnave
Karl Hardy et Vanessa Duchel
Gabrielle Goulet
Auguste
Sophie Hartung
Randall Spear
Camille Estelle
Sarah
Diely Mori Tounkara et Estelle Lavoie
Zazo Rock'n Blues

SACEF

Ma première Place des Arts
Dévoilement des demi-finalistes

Tango Legends



Norman, hommage à Norman McLaren



Le Chant de Sainte Carmen de la Main



Salle Wilfrid-Pelletier

Il Divo

Ginette Reno

Al Bano & Romina

Opéra de Montréal
Turandot

Johnny Hallyday

Maison symphonique

I Musici de Montréal
Concert du 30^e anniversaire

Le Nouvel Ensemble Moderne
Grand concert - 25^e anniversaire

Orchestre Métropolitain
Vienne la magnifique

Théâtre Maisonneuve

Superfantastico 2014

Danse Danse
Compagnie Olivier Dubois
Tragédie

Festival TransAmériques
Les Particules élémentaires

Films Séville
Le Règne de la beauté

Fondation Arts-Études
Show de la réussite

Les Grands Ballets
La Nuit transfigurée

Entraide Grands Brûlés
Un gros show

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE
Les Liaisons dangereuses

Festival TransAmériques
D'après une histoire vraie
Le No Show

Cinquième Salle

Festival EM15
Écosystèmes numériques

Festival TransAmériques
Phèdre

Place des Arts
Mies Julie

SACEF
Ma Première Place des Arts
Finales-Auteurs-compositeurs-interprètes
Finales-Interprètes

Salle Claude-Léveillée

SACEF
Les Week-ends de la chanson Québecor
Benoît Murray
Les jumeaux Tadros
Nelson Pagé
Edwin Orion Brownell
Émilie Cornut
Éric Labelle
Martin Barette
Raffy
Mathieu Joly
Joan Bluteau
Raphael Rioux
Sam Simard
Serge Bedrossian

Piano nobile

L'Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal
Concert de fin de saison

Salle Wilfrid-Pelletier

Ginette Reno

Sonu Nigam

FrancoFolies de Montréal
Hommage à Serge Fiori

Festival International de Jazz de Montréal
Beck
Ben Harper & Charlie Musselwhite
Daniel Lanois
Earth, Wind and Fire
Katie Melua
Pink Martini & The Von Trapps

Julio Iglesias

Maison symphonique

Choeur Classique de Montréal
ELIJAH – Mendelssohn

Concours musical international de Montréal
Piano 2014

Festival International de Jazz de Montréal
Alain Lefebvre
Bobby McFerrin
Elvis Costello
Keith Jarrett

Orchestre de chambre McGill
Concert Klez-Kabaret

Orchestre Métropolitain
Hélène Grimaud et
Yannick Nézet-Séguin

Orchestre symphonique de Longueuil
Concert annuel

Association des Orchestres de jeunes de la Montérégie
Concert printanier

Théâtre Maisonneuve

François Morency
Furieusement calme

FrancoFolies de Montréal
Fontarabie
Grand Corps Malade
Ingrid St-Pierre et I Musici
Isabelle Boulay
Plaza Francia
Valérie Carpentier

Films Séville
Le Vrai du faux

Israel Cancer Research Fund
John Legend

Fondation de la Place des Arts
Grande Première des futures étoiles

Festival International de Jazz de Montréal
Buika
Cassandra Wilson
Dianne Reeves
Ginger Baker
Stacey Kent

Théâtre Jean-Duceppe

Festival International de Jazz de Montréal

Danilo Perez with Brian Blade & John Patitucci
Jack DeJohnette trio with Ravi Coltane and Matt Garrison
Mike Stern et Bill Evans Band avec Tom Kennedy & Steve Smith
Newport Jazz Festival
Tord Gustaven

Institut de Cardiologie de Montréal
23^e symposium de Cardiologie interventionnelle

Cinquième Salle

Shahin Najafi

Festival TransAmériques
Le NoShow

Festival International de Jazz de Montréal
For the Record: Tarantino in Concert
Tord Gustavsen Quartet

Dorion chante Dion

Juste pour rire
Les Grandes Entrevues

Salle Claude-Léveillée

École Coda
Concert de fin d'année

Marseille Musique
Concert de fin d'année

Festival International de Jazz de Montréal
Salon Sound Meyer

SACEF
Les Week-ends de la chanson Québecor
Jyrell M et ses invités
Étienne Cousineau, Sylvain Paré et Mathieu Fortin

Johnny Hallyday



D'après une histoire vraie



Ginette Reno



Cassandra Wilson



Isabelle Boulay



Elvis Costello



Salle Wilfrid-Pelletier

Festival International de Jazz de Montréal

Aretha Franklin
BB King & Gary Clarke Jr
Diana Ross
Maxwell
Tony Bennett

Festival Juste pour rire

Les Politiciens -
André-Philippe Gagnon et
Pierre Verville
Les Vedettes - Charles Lafortune
Les Rejets - François Bellefeuille
Les Épais - Laurent Paquin
Le Sexe opposé - Maxim Martin et
Anaïs Favron
Les Anglos - Mike Ward
Hommage à Gilles Latulippe
Événement Jean-Marc Parent

Just for Laughs

Andy Semberg
Bill Burr
Chevy Chase
Don Rickles and Guests
Gabriel Iglesias
Jim Gaffigan
Russel Peters
Seth Rogen
Mega Stars of Comedy

Aretha Franklin. Photo : © Denis Alix - FIJM



Tony Bennett



Maison symphonique

Festival International de Jazz de Montréal

Le Glen Miller Orchestra contre
Le Tommy Dorsey Orchestra
Brad Mehldau en concert solo

Fondation CHU Sainte-Justine

Chantez pour Sainte-Justine avec
Céline Dion

Just for Laughs

Jim Jefferies

Orchestre de la Francophonie

Ravel rencontre Champagne et
Bertrand

Théâtre Maisonneuve

Festival International de Jazz de Montréal

Andrew Bird
Marcus Miller
Moriarty
Oliver Jones - 80^e anniversaire
Terence Blanchard Quintet

Juste pour rire

Rachid Badouri
Lewis Black
Ha Ha Haïti - soirée-bénéfice

Just for Laughs

Aziz Ansari
Ron White

Théâtre Jean-Duceppe

Festival International de Jazz de Montréal

Escalandrum Piazzolla
Freddy Cole
Joe Lovano
Kenny Garrett Quintet
Tom Harrell

Festival Juste pour rire

Jérémy Demay
Adib Alkhalide
P.A. Méthot

André-Philippe Gagnon. Photo : © Éric Myre



Cinquième Salle

Festival International de Jazz de Montréal

Ligue d'improvisation musicale
de Montréal
Randy Weston & Billy Harper Duo

Festival Juste pour rire

Mazza Fortin

Just for Laughs

Jimmy Carr
Marc Maron
Maker Comedy Presents: JFLOL
New Faces 1
New faces 2
NF Characters
NF Unrepped
Variety Top 10 comics to watch

Zoofest

The Incredible Drum Show

Salle Claude-Léveillé

Festival International de Jazz de Montréal

Salon Sound Meyer

Festival Juste pour rire

Brigitte Rosset
Korine Côté
Nawel Madani

Just for Laughs

Alozo Bodden
Ryan Hamilton
Paul Provenza

Jean-Marc Parent. Photo : © Éric Myre



François Bellefeuille. Photo : © Éric Myre



Salle Wilfrid-Pelletier

The Lion King

Théâtre Jean-Duceppe

Orchestre symphonique de Montréal

La Virée classique
Un quatuor de chambristes unique
Vadim Repin en récital
Chansons américaines de Foster à
Bernstein
Karin Kei Nagano et le Quatuor
Cecilia jouent Mozart
L'Italie romantique avec
Marc Hervieux
Marc-André Hamelin et les
improptus de Schubert

Cinquième Salle

Orchestre symphonique de Montréal

La Virée classique
Rafael Blechacz joue Chopin
Annabelle Canto
Pierre et le Loup avec l'Ensemble
Pentaèdre
Récital avec Erin Wall et Russell
Braun
Le Quintette de Schumann
Vadim Repin chambriste
Marc Bouchkov au violon
Ma mère l'Oye de Ravel en
version chambre

Salle Claude-Léveillé

Orchestre symphonique de Montréal

La Virée classique
La lauréate du concours OSM
Standard Life 2013 en récital
Karin Kei Nagano en récital
Tengku Irfan : pianiste et
compositeur
La Jeunesse à l'honneur
Beethoven et Brahms en la mineur
Bach, Mozart et Ysaye
Œuvres de jeunesse pour
Quatuor à cordes

Festival Divers/Cité

Saint-Jude du Village

The Lion King. Photo : © Joan Marcus/Disney





Les jeunes mécènes de la Fondation de la Place des Arts ont donné le coup d'envoi aux festivités du 50^e anniversaire en tenant la quatrième édition de leur événement-bénéfice annuel, la *Rentrée nocturne de la Place des Arts*, le 20 septembre. Toute une fête pour les 350 jeunes professionnels présents à cette soirée placée sous le thème 1963, un rappel de l'année d'inauguration de la Grande Salle.

Photo : © Marc Lapointe

Des acrobates du Cirque Éloize ont suscité l'émerveillement par leurs prouesses exécutées au Salon urbain de la Place des Arts tout au cours de la soirée-bénéfice des jeunes mécènes de la Fondation de la Place des Arts. D.J., performances artistiques audacieuses, surprises de tous genres, encaen silencieux, collation de minuit étaient également au programme de la *Rentrée nocturne*, un événement devenu incontournable pour les jeunes engagés à soutenir la mission de la Fondation.

Photo : © Marc Lapointe



L'humoriste Yvon Deschamps, qui a foulé des centaines de fois les planches du Théâtre Maisonneuve, a eu un plaisir fou à visiter l'exposition *La Place des Arts : hier, aujourd'hui et demain* relatant les grands moments de l'histoire de la Place des Arts. Conçue et réalisée par La Camaraderie à partir de documents d'archives, cette exposition évoquait la richesse de l'histoire de l'institution au fil des événements et des personnages qui ont marqué ses 50 ans d'existence.

Photo : © Place des Arts



Le président-directeur général, Marc Blondeau, entouré des grands partenaires de la Place des Arts, dévoilait, le 9 septembre, le programme des festivités du 50^e anniversaire lors d'une conférence de presse qui a attiré en grand nombre, des représentants des médias, des artistes et d'autres invités de marque.

Photo : © Place des Arts



Le ministre de la Culture et des Communications alors en fonction, Maka Kotto, annonçait, lors d'un point de presse, le 20 septembre, qui se déroulait en présence notamment du président du conseil d'administration de la Place des Arts, Jean Laurin, et du président-directeur général, Marc Blondeau, une aide financière de 50 M \$ pour différents projets de mise à niveau des infrastructures et des équipements de la Place des Arts. Un volet important de ces travaux vise le bâtiment, la salle, les foyers et les équipements de la Salle Wilfrid-Pelletier construite en 1963. Un autre volet des travaux concerne le réaménagement de l'esplanade extérieure, place publique unique et point d'ancrage des festivals.

Photo : © Place des Arts



Le 21 septembre 2013, 50 ans jour pour jour après le concert inaugural de la Grande Salle devenue la Salle Wilfrid-Pelletier, c'était soir de fête à la Place des Arts. Les six salles du complexe culturel offraient une programmation fort impressionnante, tant par sa qualité que par sa diversité. Sur scène, avant le lever du rideau, une personnalité du milieu artistique a lu une déclaration rappelant le chemin parcouru depuis 50 ans par une institution profondément ancrée dans la vie culturelle québécoise. À la Salle Wilfrid-Pelletier, c'est la jeune soprano Florie Valiquette qui a livré ce texte à la fois riche et émouvant.

Photo : © MILK Images

La Première Ministre du Québec de l'époque, madame Pauline Marois, assistait à la grande fête commémorative du 21 septembre. Accompagnée par le président du conseil d'administration de la Place des Arts, Jean Laurin, et du président-directeur général, Marc Blondeau, elle a eu l'occasion, lors d'un cocktail, d'échanger avec les représentants des compagnies résidentes de la Place des Arts, de visiter l'exposition et d'assister à l'opéra *Lakmé* de Léo Delibes, présenté par l'Opéra de Montréal, à la Salle Wilfrid-Pelletier. Plusieurs autres personnalités politiques étaient présentes à cette soirée.

Photo : © MILK Images



Le soir du 21 septembre, cinq des plus importantes compagnies de danse du Québec se sont produites sur la scène du Théâtre Maisonneuve, dans un spectacle entièrement conçu et produit par la Place des Arts, *Maisonneuve Danse*. Les Grands Ballets Canadiens, la Compagnie Marie Chouinard, BJM-Les Ballets Jazz de Montréal, O Vertigo et le Groupe RUBBERBANDance y présentaient une collection d'extraits choisis parmi leurs récentes productions. Une réunion unique pour célébrer la Place des Arts, son audace et sa polyvalence depuis un demi-siècle.

HARRY – BJM - Les Ballets Jazz de Montréal.
Artistes-interprètes : Céline Cassone et Alexander Hille.
Photo : © Benjamin Von Wong



Le 21 septembre, à la Maison symphonique, l'Orchestre symphonique de Montréal sous la direction du maestro Kent Nagano, interprétait, en première mondiale, l'œuvre du jeune compositeur québécois Nicolas Gilbert, *Le Cœur battant de la ville*, commandée spécialement par l'OSM et la Place des Arts pour son 50^e anniversaire. Sur la photo, le maestro Nagano et le compositeur Nicolas Gilbert.

Photo : © Place des Arts



Partie intégrante de l'exposition *La Place des Arts : hier, aujourd'hui et demain*, la mosaïque d'écrans de l'Espace culturel présentait une œuvre de l'artiste Serge Maheu et de Cristine Francescutti. Inspirée par les milliers d'affiches de spectacles présentés depuis 1963 et parsemée d'entrevues avec des artistes tels que Dominique Michel, Margie Gillis, Oliver Jones, Dany Laferrière, Kent Nagano, Gradimir Pankov et Louise Duceppe, cette œuvre numérique, répartie en cinq tableaux pour cinq décennies, fut spécialement créée pour le 50^e anniversaire. Cette animation a reçu un prix Grafika.

Photo : © Place des Arts



Anniversaire oblige, une réception a été offerte à la sortie des spectacles, dans l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme, à quelques centaines d'invités venus célébrer les 50 ans de la Place des Arts. Vins et bouchées sophistiquées étaient servis avec élégance sur tapis rouge.

Photo : © MILK Images



Le milieu de la chanson francophone était bien représenté à cette soirée anniversaire avec la présence, entre autres, de la chanteuse Judith Bérard et du producteur et parolier Luc Plamondon.

Photo : © MILK Images



Le chanteur, animateur, comédien et metteur en scène René Simard et sa conjointe, l'animatrice Marie-Josée Taillefer, comptaient aussi parmi les invités de marque.

Photo : © MILK Images



Présence artistique forte à un événement historique. Le comédien Albert Millaire et sa conjointe, Michèle Marchand, comptaient parmi les invités qui ont assisté à l'un ou l'autre des spectacles présentés dans les différentes salles de la Place des Arts, le soir du 21 septembre.

Photo : © MILK Images



Photo : © MILK Images



Des représentants du corps consulaire de Montréal ont aussi rehaussé de leur présence la soirée du 21 septembre. Sur la photo, le président-directeur général de la Place des Arts, Marc Blondeau, sa conjointe, Manon Lépine, le consul du commerce de Chine à Montréal, He Fang, et sa conjointe, et le président du conseil d'administration, Jean Laurin, et sa conjointe, Michèle Moisan.

Photo : © MILK Images



Comme elle le fait depuis 50 ans, la Place des Arts, grâce à la collaboration des compagnies résidentes, des producteurs de spectacles et de festivals et de nombreux autres partenaires, a mis à l'affiche une grande variété de spectacles de tous genres, des plus classiques aux plus contemporains. Pour souligner les 20 ans du Cirque Éloïze, la Place des Arts a présenté, à l'automne 2013, *Cirkopolis*, une œuvre qui a amené la compagnie dans les grandes capitales du monde.

Cirkopolis – Cirque Éloïze.
Photo : © 2012 Productions Neuart / Valérie Remise

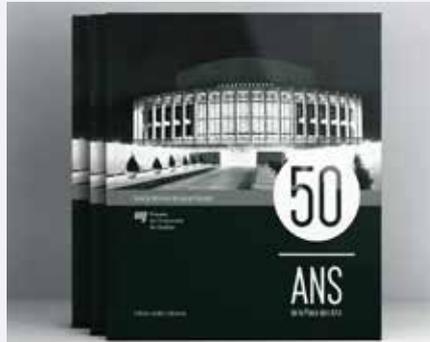


Le président-directeur général de la Place des Arts, Marc Blondeau, a prononcé, le 13 février, une allocution dans le cadre des Matins tendances de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain devant près de 200 personnes issues des milieux culturel et des affaires. Le PDG a profité de cette tribune pour démontrer le rôle de la Place des Arts comme entrepreneur culturel public, sa contribution directe à la culture et à la création artistique et son apport au rayonnement de Montréal comme métropole culturelle.

Photo : © Place des Arts

Dans le cadre d'un colloque interuniversitaire initié par l'UQAM avec la collaboration de Bibliothèque et Archives nationales, des chercheurs de trois universités ont présenté leurs points de vue sur l'impact culturel et artistique de la Place des Arts, son empreinte urbanistique et les défis qui l'attendent. Les actes du colloque ont été publiés par les Presses de l'Université du Québec sous le titre *50 ans de la Place des Arts*.

Photo : © Presses de l'Université du Québec



Le Studio-théâtre de la Place des Arts, lieu dédié à la chanson francophone, porte désormais le nom de Salle Claude-Léveillée en hommage à ce pionnier de la chanson québécoise qui a été le premier chansonnier québécois à se produire à la Place des Arts. Pour souligner l'événement, une cérémonie suivie d'un spectacle a eu lieu en présence du ministre de la Culture et des Communications de l'époque, Maka Kotto, et d'une centaine d'invités. Amélie Larocque, Charles Prévost et Louise Forestier (sur la photo) ont brillamment interprété certains des grands succès de l'auteur-compositeur-interprète. Un moment fort émouvant!

Photo : © Place des Arts



Dans la semaine suivant la soirée anniversaire, à l'heure du lunch, la Place des Arts présentait *Les Midis du 50e*, une série de courts spectacles mettant en vedette des étudiants issus de quatre écoles vouées aux arts professionnels, l'École nationale de théâtre du Canada, l'École nationale de cirque, l'École nationale de l'humour et l'École supérieure de ballet contemporain. Ces vedettes de demain en ont mis plein la vue!

Photo : © Place des Arts



Pour célébrer en grand, le traditionnel *Bal du dimanche*, une série de danse populaire offerte par la Place des Arts, est devenu, pour souligner le 50^e anniversaire, *Le Grand Bal du dimanche*, et fut présenté dans le cadre des Journées de la culture. Des centaines de participants ont envahi l'esplanade pour suivre le rythme entraînant du *Continental* sous l'impulsion de la chorégraphe et danseuse Chantal Dauphinais et de l'animateur de télévision bien connu, Mario Tessier.

Photo : © Martine Image

La série de concerts Sons et Brioches célébrait elle aussi cette année un anniversaire : son 40^e! L'occasion était belle de reprendre le spectacle chouchou des enfants, *Pierre et le Loup*, de Prokofiev, offert en deux représentations gratuites par les Jeunesses musicales du Canada et la Place des Arts, dans le cadre des Journées de la culture. Ce conte musical a séduit les quelque 600 jeunes spectateurs présents.

Photo : © Place des Arts



Le Casse-Noisette de Fernand Nault, produit et interprété par Les Grands Ballets, célébrait lui aussi son 50^e anniversaire. Année après année, depuis 50 ans, ce spectacle a pris l'affiche à la Salle Wilfrid-Pelletier, un record! L'exposition *Casse-Noisette : 50 ans de féerie*, présentée dans l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme, a été une occasion de découvrir le travail des artisans de ce magnifique classique du temps des Fêtes à travers décors, costumes et affiches.

Photo : © Place des Arts

Photo : © Place des Arts



L'événement-bénéfice annuel de la Fondation de la Place des Arts, *La Grande Première des futures étoiles*, qui a eu lieu le 3 juin, a permis d'amasser un bénéfice net de 400 000 \$, qui ont été versés à la Place des Arts pour soutenir ses activités d'éducation et de sensibilisation aux arts de la scène auprès du public. Sur la photo, deux administratrices de la Fondation, Louise Sicuro, présidente-directrice générale de Culture pour tous, Sandra Chartrand, présidente de la Fondation Sandra et Alain Bouchard, et Michèle Boisvert, première vice-présidente, Affaires publiques, Caisse de dépôt et placement du Québec et présidente du conseil d'administration de la Fondation de la Place des Arts.

Photo : © Marianne Plaisance



Sous l'impulsion de Sylvie Chagnon, membre du conseil d'administration de la Fondation et responsable du comité organisateur de l'événement *La Grande Première des futures étoiles*, les membres du comité, le directeur artistique et ses collaborateurs et une petite équipe à la coordination ont démontré un engagement exceptionnel à réaliser le défi de présenter un spectacle de grande qualité, d'accueillir de la plus belle manière les commanditaires et supporteurs de la Fondation et d'atteindre un résultat financier record.

Photo : © Marianne Plaisance



Photo : © Place des Arts



La Fondation de la Place des Arts fait appel à un grand nombre de mécènes, corporations et gens d'affaires de la communauté montréalaise pour contribuer à ses levées de fonds. Plusieurs de ces donateurs étaient présents à *La Grande Première des futures étoiles*. Sur la photo, David B. Sela, président, Copap inc. et président du comité d'honneur de la soirée, Louis Vachon, président et chef de la direction, Banque Nationale, présentateur de l'événement et André Provencher, vice-président, Création et développement international, Contenu QMI et ancien président du conseil d'administration de la Fondation.

Photo : © Marianne Plaisance



Fruit d'une collaboration exceptionnelle entre la Place des Arts, le gouvernement de la République populaire de Chine, son ambassade au Canada et son consul général à Montréal, et la Canada-China Cultural Development Association, la programmation de *Spectaculaire Chine* englobait cinq spectacles et une exposition présentés en février, à la Place des Arts. Point culminant de l'événement, la Troupe de Jingju de Shanghai présentait *La Tragédie du Prince Zidan*, une transposition à la manière de l'opéra de Pékin d'une œuvre culte de la dramaturgie occidentale, le *Hamlet* de Shakespeare. Sur la photo, le consul du commerce de Chine à Montréal, He Fang en compagnie d'un personnage du spectacle.

Photo : © Place des Arts

L'imprésario et producteur de spectacles, Guy Latraverse, dont les activités sont étroitement liées à la Place des Arts depuis ses débuts, lançait cette année son autobiographie, *Guy Latraverse : 50 ans de showbiz québécois*, au Piano noble de la Salle Wilfrid-Pelletier. Chapeau Guy Latraverse pour le travail accompli et l'apport extraordinaire au showbiz québécois!

Photo : © Le Bureau de Francine Chaloult



Pour souligner le 50^e anniversaire de la Place des Arts et le 100^e anniversaire de naissance d'Olivier Guimond, une exposition-hommage au plus célèbre des comiques québécois et dédiée à l'univers de l'humour burlesque au Québec, a été présentée dans la salle d'exposition de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme. Un vernissage haut en couleur au cours duquel on dévoilait également les gagnants de l'édition 2014 du Concours international d'arts visuels Juste pour rire.

Photo : © Place des Arts



Les employés de la Place des Arts ont participé de multiples manières au succès des festivités du 50^e anniversaire. La Place des Arts leur dit un grand merci! À Noël, ils ont organisé une fête, fort amusante, dédiée au personnel des différentes directions, recréant l'ambiance des années 60 avec un décor d'époque et un menu à l'avenant. Pour l'occasion, chacun portait une tenue à la mode, il y a 50 ans. Sur la photo : assis, Michel Massie, chef de service, GDI services techniques, et Johanne Aubry, ouvreuse, gagnants des plus beaux costumes de la soirée; debout, Claire Patry, conseillère à la programmation et Marc Blondeau, président-directeur général.

Photo : © Place des Arts

Emploi et qualité de la langue française

Dans le cadre de la *Politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration*, la direction des relations publiques a répondu aux demandes d'ordre linguistique soumises par les unités administratives de la Place des Arts et a veillé à la mise en application de cette politique gouvernementale adaptée en mars 2011.

Accès à l'information et protection des renseignements personnels

La Société s'assure du respect des dispositions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* et du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*.

Cette année, la Société a traité trois demandes d'accès à l'information. Conformément aux dispositions de la *Loi*, après avoir analysé les demandes, la Société a refusé de donner accès aux documents demandés puisque les renseignements recherchés constituaient, en substance, des avis ou des recommandations au sens de l'article 37 de la *Loi* et comportaient des notes personnelles, des notes préparatoires ou autres documents de même nature, lesquels ne sont pas accessibles conformément à l'article 9 de la *Loi sur l'accès*.

La diversité : une valeur ajoutée

La Société de la Place des Arts adhère au plan d'action gouvernemental *La diversité : une valeur ajoutée*.

Mesure 1.3 du plan d'action gouvernemental

Assurer une meilleure représentation de la diversité culturelle dans le secteur de la culture et des communications et sensibiliser l'industrie des communications quant à son impact possible sur les préjugés et le racisme.

Moyens d'action de la Place des Arts

En vue d'apporter son appui aux artistes issus des communautés culturelles, la Place des Arts a proposé les moyens d'action suivants :

- mise en disponibilité de lieux de résidence et de production;
- diffusion de spectacles et partenariats.

Actions réalisées

La Place des Arts est partenaire du Prix de la Diversité, avec le Conseil des arts de Montréal, le MAI et Vision Diversité. L'édition 2013-2014 a couronné le Trio Populaire, un collectif de musiciens qui propose un mariage insolite et enlevant de sonorités d'Europe centrale et de l'Est, d'influences jazz, de rythmes africains ou berbères. Dans le cadre du prix, avec le soutien de la Place des Arts, le groupe a bénéficié d'une résidence de création à la Salle Claude-Léveillée, d'un concert grand public présenté dans l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme et d'un concert familial présenté dans la série Sons et Brioches. De plus, le Trio populaire comptait parmi les groupes de musiciens invités pour animer les aires publiques de la Place des Arts, lors de la soirée commémorative du 50^e anniversaire, le 21 septembre 2013, alors que 10 000 personnes étaient venues assister à l'un ou l'autre des spectacles présentés dans nos salles.

La Place des Arts et Vision Diversité ont présenté cette année, en collaboration, une série de six concerts gratuits dans l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme sous le thème *Les Rendez-vous des rythmes du monde*. Aussi, afin de diversifier sa programmation et de rejoindre de nouveaux publics, la populaire série Sons et Brioches comprenait deux spectacles mêlant conte et musique du monde avec des artistes issus de la diversité.

Du côté des grandes salles, la Place des Arts a présenté Mariza, la grande chanteuse de fado originaire du Portugal. Grâce à la collaboration de nombreux partenaires de la communauté portugaise montréalaise qui ont participé à la promotion du spectacle dans leurs réseaux respectifs, plus de 2 000 personnes ont assisté au spectacle dont un grand nombre d'origine portugaise.

En février, la Place des Arts a organisé un événement d'envergure, *Spectaculièrement Chine*, offrant une programmation de six spectacles variés et une exposition d'arts visuels. À souligner, entre autres, la présentation, en mandarin, d'une adaptation du conte traditionnel *Les Trois petits cochons* à des familles d'origines chinoise et québécoise qui en ont retiré un réel plaisir. Organisée en collaboration avec le gouvernement de la République populaire de Chine, *Spectaculièrement Chine* a été une occasion unique de poser un regard sur la modernité de la Chine à travers les arts de la scène et les arts visuels tels que pratiqués aujourd'hui. Cet événement a attiré un public de toutes origines curieux de faire des découvertes.

Du 24 avril au 3 mai, à la Cinquième Salle, la Place des Arts a présenté la pièce *Mies Julie*, une production du Baxter Theatre d'Afrique du Sud, une adaptation de *Mademoiselle Julie* d'August Strindberg par la metteuse en scène Yael Farber et campée quelques années après l'apartheid. Un moment de théâtre extraordinaire qui a ému des centaines de spectateurs.

Enfin, la Place des Arts a accueilli l'exposition *Mandela, un long chemin vers la liberté*, présentée par la Table de concertation du Mois de l'histoire des Noirs, du 4 avril au 4 mai 2014, dans la salle d'exposition de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme.

Réduction des dépenses

En vertu de la *Loi 100* adoptée en mars 2012, le gouvernement du Québec s'est fixé pour objectifs le retour à l'équilibre budgétaire et la réduction de la dette en 2013-2014. À cet effet, les sociétés d'État ont présenté des plans d'action pour la période 2010-2014 permettant le contrôle et la diminution des dépenses de fonctionnement, selon les spécifications prescrites par la *Loi*. En date du 31 août 2014, la Société a entièrement réalisé les réductions prévues à son plan d'action répondant ainsi aux exigences gouvernementales.

Éthique et déontologie

Aucun manquement au Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics n'a été constaté au cours de la dernière année. Le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs de la Société de la Place des Arts est reproduit dans ce rapport annuel.

Financement des services publics

Conformément aux spécifications de la Politique de financement des services publics du gouvernement du Québec, la Société a procédé, au cours de l'exercice financier, aux travaux suivants :

- maintien d'un registre de ses tarifs;
- évaluation des coûts totaux des produits et services tarifés;
- détermination du niveau de financement des produits et services tarifés.

Le tableau suivant présente les résultats de ce travail.

Financement des services publics. Rapport sur la tarification

Revenus provenant de la tarification	Méthode de fixation du tarif	Date de la dernière révision tarifaire	Mode d'indexation du tarif	Revenus de tarifications perçus	Coûts des biens et services	Niveau de financement atteint	Niveau de financement visé	Justification du niveau de financement visé
Location de salles	Valeur marchande	Septembre 2013	IPC	4 161 962	10 826 571	38 %	37 %	Promouvoir la diffusion de la culture
Location commerciale	Valeur marchande	Juin 2013	IPC	2 178 316	2 567 377	85 %	97 %	Augmenter les revenus autonomes
Stationnements	Valeur marchande	Septembre 2012	Refixation	3 087 489	4 637 199	67 %	67 %	Récupérer les coûts
Bars et vestiaires	Valeur marchande	Juin 2013	Refixation	1 180 984	1 494 506	79 %	73 %	Récupérer les coûts
Billetterie	Valeur marchande	Septembre 2013	Refixation	3 657 684	5 578 487	66 %	62 %	Promouvoir la diffusion de la culture
Revenus publicitaires et ventes d'énergie	Valeur marchande	Septembre 2013	Refixation	622 984	583 110	107 %	48 %	Augmenter les revenus autonomes
Total				14 889 419	25 687 250	58 %	56 %	
Revenus provenant d'une autre source que la tarification								
Subventions gouvernementales et autres				15 591 527				
Programme de production et de diffusion				1 417 702				
Programme d'accessibilité aux arts excluant contributions diverses				565 703				
Services aux producteurs				1 775 293				
Revenus financiers				166 739				
Autres types de revenus				1 222 084				
Coûts non liés à la prestation des services								
Programme de production et de diffusion					3 881 025			
Programme d'accessibilité aux arts incluant coûts indirects					1 031 521			
Coûts récupérés					1 775 293			
Amortissement et dette reliés au Musée					1 428 294			
Total des revenus et dépenses à l'État des résultats				35 628 467	33 803 383			
Pour les biens et services pouvant être tarifés : aucun.				35 628 467	33 803 383			

Rémunération

Les membres du conseil d'administration, à l'exception du président-directeur général, ne sont pas rémunérés. Ils ont droit au remboursement de leurs dépenses dans le cadre de leurs fonctions.

Le calcul de la rémunération des cinq dirigeants les mieux payés de la Société tient compte du salaire annuel de base, du boni annuel lorsqu'il est versé et des primes d'assurance collective assumées par l'employeur.

La rémunération du président-directeur-général est déterminée par décret du gouvernement, selon les conditions régissant les titulaires d'un emploi supérieur à temps plein.

Rémunération et avantages des cinq dirigeants les mieux rémunérés de la Société en 2013-2014

Président-directeur général - Marc Blondeau	179 670 \$
Directeur des finances et de l'administration - Christian Ruel	130 632 \$
Directrice des relations publiques - Denise Melillo	120 440 \$
Directrice des services à la clientèle - Monique Lacas	119 735 \$
Secrétaire générale et directrice des affaires corporatives - Geneviève Pichet	118 117 \$

Assurance collective

Les dirigeants de la Place des Arts souscrivent à l'assurance collective SSQ-Vie.

Ce régime assure les protections du régime personnel d'encadrement des secteurs public et parapublic du Québec.

Les taux de prime applicables sont déterminés par l'assureur annuellement et reflètent des taux de primes à assumer par l'employé et par l'employeur.

Les primes assumées par l'employeur reflètent un montant fixe pour l'assurance accident maladie selon la protection choisie et un pourcentage pour l'assurance salaire de longue durée et complémentaire d'assurance salaire de longue durée.

Développement durable :

Suivi des actions du Plan d'action de développement durable

Les actions 1 et 2 répondent à l'objectif gouvernemental 1

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable.
Favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière
et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

Action 1

Objectif organisationnel

Promouvoir le développement durable auprès du personnel et des clientèles externes (spectateurs, artistes, producteurs, résidents, locataires et fournisseurs)

Action	Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du <i>Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation des personnels de l'administration publique</i>
Indicateurs	1. Taux d'employés rejoints par les activités de sensibilisation au développement durable 2. Taux d'employés ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche pour l'intégrer à ses activités régulières
Cibles	1. 80 % des employés sensibilisés 2. 50 % des employés ayant une connaissance suffisante de la démarche pour l'intégrer à leurs activités régulières
Résultats	Articles dans le journal des employés au sujet du développement durable Promotion des événements <i>Jour de la Terre, En ville sans ma voiture</i> et <i>Une heure pour la Terre</i> Participation à différentes formations offertes par le CIDD 100 % des nouveaux employés de l'accueil et des bars sensibilisés au DD

Action 2

Objectif organisationnel

Promouvoir le développement durable auprès du personnel et des clientèles externes (spectateurs, artistes, producteurs, résidents, locataires et fournisseurs)

Action	Sensibiliser les clientèles externes à l'importance du développement durable (spectateurs, artistes, producteurs, résidents, locataires et fournisseurs de la Place des Arts)
Indicateur	Taux de personnes rejointes par les activités de sensibilisation au développement durable
Cible	75 % des clientèles externes rejointes par la campagne de sensibilisation
Résultat	Incitation à utiliser des traiteurs écoresponsables lors des différentes réceptions tenues à la Place des Arts

L'action 3 répond à l'objectif gouvernemental 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

Action 3

Objectif organisationnel

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein de la Société

Action	Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la <i>Politique pour un gouvernement écoresponsable</i>
Indicateur	État d'avancement de la mise en œuvre du cadre de gestion environnementale de la Société, de mesures contribuant à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale et de la mise en œuvre des pratiques d'acquisitions écoresponsables
Cible	Adoption d'un cadre de gestion environnementale et mise en œuvre des activités pour contribuer directement à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale
Résultats	Poursuite de l'opération du centre de récupération des matières recyclables Renouvellement de la certification Niveau 2 Ici on recycle de Recyc-Québec

L'action 4 répond à l'objectif gouvernemental 7

Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché de biens et de services.

Action 4

Objectif organisationnel

Instaurer des pratiques pour réduire la consommation d'énergie et d'eau potable

Action	Obtenir la certification BOMA Best
Indicateur	Demande de certification complétée suivant les critères du programme de performance environnementale BOMA Best
Cible	Certification BOMA Best niveau 2
Résultat	Certification obtenue

L'action 5 répond à l'objectif gouvernemental 18

Intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et les plans d'aménagement et de développement régionaux et locaux.

Action 5

Objectif organisationnel

Intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et les plans d'aménagement de la Société

Action	S'assurer de l'application des critères de développement durable dans les projets de construction, de rénovation et d'entretien des infrastructures
Indicateur	Critères d'évaluation des documents d'appels d'offres
Cible	L'intégration optimale des impératifs de développement durable dans la réalisation des travaux
Résultat	Application systématique de critères de développement durable dans la gestion des travaux de rénovation et de construction. Poursuite du projet d'aménagement de l'esplanade extérieure

L'action 6 répond à l'objectif gouvernemental 21

Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel.

Action 6

Objectif organisationnel

Respecter le concept architectural original de la Place des Arts et mettre en valeur les œuvres d'art

Action	Conserver l'architecture originale de certains bâtiments et voir à restaurer les œuvres d'art
Indicateurs	1. Intégration réussie des nouveaux projets de construction et de rénovation 2. L'état d'avancement des travaux de restauration des œuvres d'art
Cibles	1. L'enrichissement du complexe culturel de la Place des Arts 2. La réalisation de 50 % des travaux de restauration des œuvres d'art
Résultats	Poursuite de la modernisation de l'éclairage des foyers de la Salle Wilfrid-Pelletier notamment en restaurant les lustres d'origine Poursuite de la mise en valeur et de la restauration des œuvres d'art Développement de tout projet dans le respect de son concept architectural original notamment la restauration de la colonnade et des fauteuils de la Salle Wilfrid-Pelletier

L'action 7 répond à l'objectif gouvernemental 24

Favoriser la participation à la vie collective.

Action 7

Objectif organisationnel

Privilégier l'accessibilité du grand public à la culture par les événements et les festivals se déroulant sur son site et dans ses salles

Action	Privilégier l'accessibilité du grand public à la culture
Indicateurs	1. Nombre d'activités tenues dans l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme
Cibles	1. Saisons 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015
Résultat	232 activités tenues dans l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme en 2013-2014

Code d'éthique et de déontologie des Administrateurs de la Société de la Place des Arts de Montréal

Préambule

Considérant que les membres du conseil de la Société de la Place des Arts de Montréal (ci-après « La Société ») doivent se doter d'un Code d'éthique et de déontologie dans le respect des principes et règles édictés par le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (ci-après appelé « le Règlement ») adopté dans le cadre de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (L.R.Q., c.M-30, a 3.0.1 et 3.0.2 ; 1997, c.6, a.1) ainsi qu'en vertu de la *Loi sur la Gouvernance des sociétés d'État* (L.R.Q., chapitre G-1.02, a.15, al 4).

Considérant que ces Lois et le Règlement prévoient des principes d'éthique et des règles de déontologie applicables aux Administrateurs de la Société;

Considérant que les membres du conseil d'administration souhaitent préciser les modalités d'application de ces Lois et du Règlement et ajouter, à ces normes légales, des paramètres additionnels propres à la Société;

Considérant qu'aucune des dispositions du présent Code ne doit être interprétée comme ayant pour effet de restreindre la portée de ces dispositions législatives ou réglementaires;

Considérant que la Société s'est dotée d'outils nécessaires pour assurer la mise en application de ce Code;

Compte tenu de ce qui précède, les membres du conseil d'administration de la Société adoptent le Code d'éthique et de déontologie qui suit.

1. Définitions

Dans le présent Code, à moins que le contexte n'indique un sens différent :

- a) « **Administrateur** » désigne un membre du conseil d'administration de la Société nommé par le gouvernement;
- b) « **Administrateur qui exerce ses fonctions à temps plein** » désigne le président-directeur général;
- c) « **Comité** » désigne le comité de gouvernance et d'éthique du conseil conformément à la *Loi sur la Gouvernance des sociétés d'État*;
- d) « **Conflit d'intérêts** » désigne toute situation réelle, apparente, potentielle ou éventuelle, dans laquelle un Administrateur ou un Dirigeant pourrait être porté à favoriser une personne (y compris lui-même et les personnes auxquelles il est lié) au détriment d'une autre. Toute situation susceptible de porter atteinte à la loyauté, l'intégrité ou le jugement est également couverte par la présente définition;
- e) « **Conjoint** » comprend les époux ainsi que les personnes vivant maritalement l'un avec l'autre depuis plus d'un an;
- f) « **Conseil** » désigne le conseil d'administration de la Société;
- g) « **Contrat** » comprend un contrat projeté;
- h) « **Contrôle** » ou « **Contrôles** » désigne la détention directe ou indirecte, par une personne, de valeurs mobilières, incluant des parts sociales, conférant plus de 50 % des droits de vote ou de participation, sans que ce droit ne dépende de la survenance d'un événement particulier, ou permettant d'élire la majorité des administrateurs;
- i) « **Dirigeant** » à l'égard de la Société, désigne le président-directeur général qui en est le principal dirigeant ou toute personne qui assume des responsabilités de direction sous l'autorité immédiate du président-directeur général dont l'embauche et les conditions d'emploi sont soumises à l'approbation du Conseil;
- j) « **Entreprise** » désigne toute forme que peut prendre l'organisation de la production de biens ou de services ou de toute autre affaire à caractère commercial, industriel ou financier et tout regroupement visant à promouvoir certaines valeurs, intérêts ou opinions ou à exercer une influence sur les autorités publiques; toutefois cela ne comprend pas la Société ni une association ou un regroupement à but non lucratif qui ne présente aucun lien financier avec la Société ni d'incompatibilité avec les objets de la Société;

- k) « **Entreprise liée** » désigne toute personne morale et toute société à l'égard desquelles la Société détient directement ou indirectement des valeurs mobilières, incluant des parts sociales, conférant plus de 10 % des droits de vote ou de participation;
- l) « **Personnes liées** » sont des personnes liées à un Administrateur ou à un Dirigeant, les personnes ayant un lien par le sang, le mariage, l'union civile, l'union de fait ou l'adoption ; aux fins du présent Code, lui sont également liés l'enfant d'une personne ayant un lien par le mariage, l'union civile, l'union de fait ou l'adoption, un membre de sa famille immédiate vivant sous le même toit, la personne à laquelle un Administrateur ou un Dirigeant est associé ou la société de personnes dont il est associé, la personne morale dont l'Administrateur détient directement ou indirectement 10 % ou plus d'une catégorie de titres comportant droit de vote, la personne morale qui est contrôlée par l'Administrateur ou le Dirigeant ou par une personne liée (voir définition plus haut) ou par un groupe de ces personnes agissant conjointement; toute personne qu'un Administrateur ou un Dirigeant pourrait être porté à favoriser en raison de sa relation avec elle ou un tiers, de son statut, de son titre ou autre;
- m) « **Information confidentielle** » désigne toute information ayant trait à la Société, aux tendances d'une industrie ou d'un secteur ou toute information de nature stratégique, qui n'est pas connue du public et qui, si elle était connue d'une personne qui n'est pas un Administrateur ou un Dirigeant, serait susceptible de lui procurer un avantage quelconque ou de compromettre la réalisation d'une opération à laquelle la Société participe;
- n) « **Loi** » désigne la *Loi sur la Société de la Place des Arts de Montréal*, (L.R.Q., c. S-11.03), telle qu'amendée et modifiée à l'occasion;
- o) « **Lois** » désigne la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (L.R.Q., c.M-30, a 3.0.1 et 3.0.2 ; 1997, c.6, a.1) et la *Loi sur la Gouvernance des sociétés d'État* (L.R.Q., chapitre G-1.02, a.15, al 4);
- p) « **Premier dirigeant** » désigne le président-directeur général expressément en excluant les Dirigeants;
- q) « **Règlement** » désigne le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (L.R.Q., c.M-30, a 3.0.1 et 3.0.2 ; 1997, c.6, a.1) en vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*;
- r) « **Règlement de régie interne** » désigne le règlement de régie interne adopté par la Société tel qu'amendé ou modifié de temps à autre;
- s) « **Secrétaire du Conseil** » désigne la personne qui exerce cette fonction;
- t) « **Société** » désigne la Place des Arts de Montréal.

2. Dispositions générales

- 2.1 Le présent Code a pour objet d'établir les principes d'éthique et les règles de déontologie de la Société. Les principes d'éthique tiennent compte de la mission de la Société, des valeurs qui sous-tendent son action et de ses principes généraux de gestion. Les règles de déontologie portent sur les devoirs et obligations des Administrateurs et Dirigeants.
- 2.2 Le présent Code s'applique aux Administrateurs et Dirigeants de la Société. Il s'applique également au Secrétaire du Conseil.
- 2.3 Le présent Code est établi conformément aux Lois, au Règlement et au Règlement de régie interne de la Société. Il reflète et, le cas échéant, complète les dispositions de ces derniers.
- 2.4 Aux termes du présent Code, le fait d'être membre actif ou dirigeant de la Fondation de la Place des Arts ne peut constituer un Conflit d'intérêts.

3. Principes d'éthique et règles générales de déontologie

- 3.1** L'Administrateur ou le Dirigeant dans le cadre de son mandat est nommé pour contribuer à la réalisation de la mission de la Société. Dans ce cadre, il doit mettre à profit ses connaissances, ses aptitudes, son expérience et son intégrité de manière à favoriser l'accomplissement efficient, équitable et efficace des objectifs assignés à la Société par la Loi et la bonne administration des biens qu'elle possède comme mandataire de l'État. Sa contribution doit être faite dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité. Il doit entretenir à l'égard de toute personne et de la Société des relations fondées sur le respect, la coopération et le professionnalisme.
- 3.2** L'Administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévus par la Loi, le Règlement ainsi que ceux établis par le présent Code. Le Dirigeant est également tenu de respecter ces règles dans la mesure où elles lui sont applicables. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent aux Administrateurs et Dirigeants. Il doit, en cas de doute, agir selon l'esprit de ces principes et de ces règles. L'Administrateur ou le Dirigeant qui représente la Société ou qui, à la demande de la Société, exerce des fonctions d'Administrateur ou de Dirigeant dans un autre organisme ou une Entreprise, ou en est membre, est tenu aux mêmes obligations.
- 3.3** Dans l'exercice de ses fonctions, l'Administrateur ou le Dirigeant doit maintenir à jour ses connaissances et avoir un jugement professionnel indépendant, dans le meilleur intérêt de la Société. Il a le devoir de prendre connaissance, de promouvoir le respect et de se conformer au présent Code, aux Lois et aux règlements applicables ainsi qu'aux politiques, directives et règles fixées par la Société.
- 3.4** L'Administrateur ou le Dirigeant doit investir le temps nécessaire à la maîtrise des dossiers soumis au Conseil et à ses comités.
- 3.5** L'Administrateur ou le Dirigeant doit, dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, respecter la mission de la Société et être bien informé sur ses activités. Sa présence à des spectacles et à des activités d'animation est inhérente à l'accomplissement de son mandat et assure une rétroaction informée sur les dossiers de la Société.
- 3.6** L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut confondre les biens de la Société avec les siens; il ne peut utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens de la Société ni l'Information confidentielle obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions. Ces obligations subsistent même après qu'il ait cessé d'occuper ses fonctions.
- 3.7** L'Administrateur ou le Dirigeant ne doit rechercher, dans l'exercice de ses fonctions, que l'intérêt de la Société à l'exclusion de son propre intérêt et de celui de tiers.
- 3.8** L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même, une Personne liée à l'Administrateur ou au Dirigeant ou un tiers. Il ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou avantage autres que ceux d'une valeur modeste et d'usage. Tout cadeau, marque d'hospitalité ou avantage ne correspondant pas à ces critères doit être retourné au donneur ou à l'État.

Au sens de cet article, la Société considère que les billets de spectacle et les permis de stationnement attribués aux Administrateurs sont des outils de travail nécessaires à l'accomplissement de leur tâche et ne sauraient être considérés comme un cadeau, une marque d'hospitalité, un avantage ou une rétribution.

Modifié le 28 novembre 2012 : CA 2012-35

- 3.9** L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut prendre d'engagement à l'égard de tiers ni leur accorder aucune garantie relativement au vote qu'il peut être appelé à donner ou à quelque décision que ce soit que le Conseil peut être appelé à prendre.
- 3.10** L'Administrateur ou le Dirigeant se doit de respecter les restrictions et d'appliquer les mesures de protection en regard de l'Information confidentielle. Il ne doit communiquer de l'Information confidentielle qu'aux personnes autorisées à la connaître. Il a la responsabilité de prendre des mesures visant à protéger la confidentialité des informations auxquelles il a accès.

- 3.11** L'Administrateur ou le Dirigeant est tenu à la discrétion quant à toute Information confidentielle dont il a connaissance dans l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information reçue. En outre, les délibérations du Conseil, les positions défendues par ses membres ainsi que les votes de ces derniers sont confidentiels.
- 3.12** L'Administrateur ou le Dirigeant qui assume des obligations vis-à-vis d'autres entités peut parfois se trouver en situation de Conflits d'intérêts. Dans le cas où le présent Code ne prévoit pas la situation, il doit déterminer si son comportement respecte ce à quoi la Société peut raisonnablement s'attendre du comportement d'un Administrateur ou d'un Dirigeant dans ces circonstances. Il doit également déterminer si une personne raisonnablement bien informée conclurait que les intérêts qu'il détient dans l'autre entité risquent d'influencer ses décisions et de nuire à son objectivité et à son impartialité dans l'exercice de ses fonctions à la Société.
- 3.13** Dans un délai raisonnable après son entrée en fonction, un Administrateur ou un Dirigeant doit organiser ses affaires personnelles de manière à ce qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions, et à éviter les intérêts incompatibles avec les intérêts de la Société ou les Conflits d'intérêts entre ses intérêts personnels et les obligations de ses fonctions. Il doit prendre, le cas échéant, toute mesure nécessaire pour se conformer aux dispositions du présent Code.
- 3.14** L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut, dans l'exercice de ses fonctions, traiter avec une personne qui a cessé d'être Administrateur ou Dirigeant de la Société depuis moins d'un an si cette dernière agit pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle cette personne détient de l'information non disponible au public.
- 3.15** Après avoir cessé d'exercer ses fonctions, nul Administrateur ou Dirigeant ne doit divulguer une Information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'Information confidentielle non disponible au public concernant la Société ou un autre organisme ou Entreprise avec lequel il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la date de cessation de ses fonctions. Dans l'année qui suit cette date, il lui est interdit d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle il détient de l'Information confidentielle non disponible au public.
- 3.16** L'Administrateur ou le Dirigeant doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre ses décisions indépendamment de toutes considérations partisans.
- 3.17** Le président du Conseil, l'Administrateur qui exerce ses fonctions à temps plein ou le Premier dirigeant doit faire preuve de réserve dans la manifestation publique de ses opinions politiques.
- 3.18** Le président du Conseil, l'Administrateur qui exerce ses fonctions à temps plein ou le Premier dirigeant qui a l'intention de présenter sa candidature à une charge publique élective doit en informer le secrétaire général du Conseil exécutif. Le Dirigeant, à l'exception du Premier dirigeant, doit quant à lui en informer le président du Conseil et le Premier dirigeant.
- 3.19** Le président du Conseil, l'Administrateur qui exerce ses fonctions à temps plein ou le Premier dirigeant qui veut se porter candidat à une charge publique élective doit se démettre de ses fonctions.

4. Devoirs et obligations des Administrateurs et Dirigeants eu égard aux Conflits d'intérêts

4. A) Prévention des Conflits d'intérêts

4.1 L'Administrateur ou le Dirigeant doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions ou dans une situation jetant un doute raisonnable sur sa capacité d'exercer ses fonctions avec une loyauté sans partage. L'Administrateur ou le Dirigeant doit éviter de se trouver dans une situation où lui ou une Personne liée pourrait tirer, directement ou indirectement, profit d'un contrat conclu par la Société ou de l'influence du pouvoir de décision de cet Administrateur ou Dirigeant, selon le cas, en raison des fonctions qu'il occupe au sein de la Société. Le Premier dirigeant de la Société ou le Dirigeant doit également éviter d'occuper des fonctions ou d'être lié par des engagements qui l'empêchent de consacrer le temps et l'attention que requiert l'exercice normal de ses fonctions.

4.2 L'Administrateur qui exerce une fonction à temps plein au sein de la Société ou le Dirigeant ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une Entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt personnel et celui de la Société. Toutefois, cette révocation n'a pas lieu si un tel intérêt lui échoit par succession ou donation pourvu qu'il y renonce ou en dispose avec diligence. Dans l'intervalle, les articles 4.3, 4.4, 4.6 et 4.9 s'appliquent. Tout autre Administrateur ayant un intérêt dans une Entreprise doit, sous peine de révocation, se conformer aux dispositions des articles 4.3, 4.4, 4.6 et 4.9.

4. B) Dénonciation et abstention

4.3 L'Administrateur, le Dirigeant qui :

- a) est partie à un contrat avec la Société ; ou
- b) a un intérêt direct ou indirect dans une Entreprise partie à un contrat avec la Société ou est Administrateur ou Dirigeant ou employé de cette Entreprise ; doit divulguer par écrit au président du Conseil la nature et l'étendue de son intérêt.

Il en est de même de l'Administrateur ou du Dirigeant qui a un autre intérêt direct ou indirect dans toute question considérée par le Conseil. L'Administrateur doit s'abstenir de délibérer et de voter sur toute question reliée à cet intérêt et éviter de tenter d'influencer la décision s'y rapportant. Il doit également se retirer de la réunion pour la durée des délibérations et du vote sur cette question. Ce fait doit être consigné au procès-verbal des délibérations du Conseil.

4.4 La divulgation requise à l'article 4.3 se fait, dans le cas d'un Administrateur, lors de la première réunion :

- a) au cours de laquelle le contrat ou la question concernée es à l'étude ;
- b) suivant le moment où l'Administrateur qui n'avait aucun intérêt dans le contrat ou la question concernée en acquiert un ;
- c) suivant le moment où l'Administrateur acquiert un intérêt dans le contrat déjà conclu ; ou
- d) suivant le moment où devient Administrateur toute personne ayant un intérêt dans un contrat ou une question sous étude.

4.5 Le Dirigeant qui n'est pas Administrateur doit effectuer la divulgation requise à l'article 4.3 immédiatement après :

- a) avoir appris que le contrat ou la question concernée a été ou sera à l'étude lors d'une réunion ;
- b) avoir acquis l'intérêt, s'il l'acquiert après la conclusion du contrat ou la décision concernée ; ou
- c) être devenu Dirigeant, s'il le devient après l'acquisition de l'intérêt. Le Dirigeant ne peut tenter d'aucune façon d'influencer la décision des Administrateurs.

4.6 L'Administrateur ou le Dirigeant doit effectuer la divulgation requise à l'article 4.3 dès qu'il a connaissance d'un contrat visé par cet article et qui, dans le cadre de l'activité commerciale normale de la Société, ne requiert pas l'approbation des Administrateurs.

4.7 Les articles 4.3 à 4.6 s'appliquent également lorsque l'intérêt concerné est détenu par une Personne liée à l'Administrateur ou au Dirigeant.

4.8 L'Administrateur ou le Dirigeant doit dénoncer par écrit au président du Conseil les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, en indiquant leur nature et leur valeur, dès la naissance de ces droits ou dès qu'il en a connaissance.

4.9 L'Administrateur ou le Dirigeant doit remettre au président du Conseil, dans les trente jours de sa nomination et avant le 30 septembre de chaque année, une déclaration en la forme revue de temps à autre par la Société et contenant les informations suivantes :

- a) le nom de toute Entreprise publique dans laquelle il détient plus de 1 % des valeurs mobilières ou des biens, incluant des parts sociales ;
- b) le nom de toute Entreprise privée dans laquelle il détient plus de 10 % des valeurs mobilières ou des biens, incluant des parts sociales ;
- c) le nom de toute Entreprise pour laquelle il exerce des fonctions ou dans laquelle il a un intérêt direct ou indirect sous forme de créance, droit, priorité, hypothèque ou avantage financier ou commercial significatif ; et
- d) le nom de son employeur et la personne morale, la société ou l'Entreprise dont il est propriétaire, actionnaire, administrateur, dirigeant ou contrôleur ;
- e) à l'exception de la Fondation de la Place des Arts, le nom de toute association y compris toute entreprise culturelle dans laquelle il exerce des fonctions d'administrateur ou de dirigeant ou une influence significative ainsi que les objets visés par cette association ou cette entreprise.

L'Administrateur ou le Dirigeant pour qui les dispositions des paragraphes a) à e) ne trouvent pas d'application doit remplir une déclaration à cet effet et la remettre au président du Conseil.

L'Administrateur ou le Dirigeant doit également produire une telle déclaration dans les trente jours de la survenance d'un changement significatif à son contenu.

Les déclarations remises en vertu du présent article sont traitées de façon confidentielle.

4.10 Le vote d'un Administrateur donné en contravention des dispositions du présent Code, ou alors que l'Administrateur est en défaut de produire la déclaration visée par l'article 4.9, ne peut être déterminant.

4.11 Le président du Conseil remet les déclarations reçues en application des articles 4.3 à 4.9 au Secrétaire du Conseil de la Société qui les tient à la disposition du Comité de gouvernance et d'éthique si requis dans le cadre de l'exercice de son mandat.

De plus, le Secrétaire de la Société avise le président du Conseil et le Comité de gouvernance et d'éthique de tout manquement aux obligations prévues aux articles 4.3 à 4.9 dès qu'il en a connaissance.

4.12 L'Administrateur ou le Dirigeant peut aviser la Société à l'avance de l'identité des sociétés ou autres entités à l'égard desquelles il souhaite se retirer des discussions du Conseil ou d'un comité concernant leurs activités.

4.13 Dans tous les cas où un sujet peut susciter un Conflit d'intérêts lié à la fonction ou à la personne d'un Administrateur ou d'un Dirigeant ou s'il s'agit d'une société ou entité déclarée par l'Administrateur ou le Dirigeant conformément à l'article 4.12, le Secrétaire du Conseil applique la procédure de délibérations relative aux Conflits d'intérêts prévue à l'annexe 1 du présent Code.

4.14 L'Administrateur qui est membre du Comité de vérification du Conseil, ne peut avoir un intérêt dans la Société. Il ne peut, en outre, accepter de la Société des honoraires en contrepartie de consultation, de services-conseils ou tout autre service semblable.

4. C) Dispenses

4.15 Le présent Code ne s'applique pas :

- a) à la détention d'intérêts par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement à la gestion duquel l'Administrateur ou le Dirigeant ne participe ni directement ni indirectement;
- b) à la détention d'intérêts par l'intermédiaire d'une fiducie sans aucun droit de regard dont le bénéficiaire ne peut prendre connaissance de la composition;
- c) à la détention du nombre minimal d'actions requises pour être éligible comme administrateur d'une personne morale;
- d) à un intérêt qui, de par sa nature et son étendue, est commun à la population en général ou à un secteur particulier dans lequel œuvre l'Administrateur qui n'exerce pas une fonction à temps plein au sein de la Société ou ses filiales;
- e) à un contrat d'assurance responsabilité des Administrateurs; ou
- f) à la détention de titres émis ou garantis par un gouvernement ou une municipalité à des conditions identiques pour tous.

4.16 Le présent Code n'a pas pour effet d'empêcher le Premier dirigeant ou un Dirigeant de se prononcer sur des mesures d'application générale relatives aux conditions de travail au sein de la Société par lesquelles il serait visé.

5. Application du Code

5.1 Le présent Code fait partie des obligations professionnelles de l'Administrateur et du Dirigeant. Ils s'engagent à en prendre connaissance et à le respecter, de même que toute directive ou instruction particulière qui pourrait être fournie quant à son application. Ils doivent de plus confirmer annuellement leur adhésion au Code. En cas de doute sur la portée ou l'application d'une disposition, il appartient à l'Administrateur et au Dirigeant de consulter le Comité.

5.2 Dans les trente jours de l'adoption du présent Code par le Conseil, chaque Administrateur ou Dirigeant doit produire au président du Conseil et au Secrétaire du Conseil de la Société l'attestation contenue à l'annexe 2. Chaque nouvel Administrateur ou Dirigeant doit faire de même dans les trente jours de sa nomination à ce poste.

5.3 Le Secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif est l'autorité compétente pour l'application du présent Code à l'égard du président du Conseil et des autres Administrateurs nommés par le gouvernement.

5.4 Le président du Conseil est l'autorité compétente à l'égard de tout Dirigeant nommé par la Société et du Secrétaire du Conseil.

5.5 Le Comité peut recommander au Conseil, aux conditions qu'il détermine, de dispenser un Administrateur ou un Dirigeant d'une ou de plusieurs dispositions du présent Code, s'il est d'avis que cette dispense ne porte pas atteinte à l'objet du présent Code décrit à l'article 2.1, et que les dispositions de la Loi et du Règlement sont respectées. Le Secrétaire du Conseil appuie le Comité dans cette fonction.

5.6 Le Comité peut donner des avis aux Administrateurs et aux Dirigeants sur l'interprétation des dispositions du présent Code et leur application à des cas particuliers, même hypothétiques. Il n'est pas tenu de limiter un avis aux termes contenus dans la demande.

5.7 Le Comité doit :

- a) réviser annuellement le présent Code et soumettre toute modification au Conseil pour approbation;
- b) engager et encadrer le processus d'élaboration et d'évaluation du Code d'éthique et de déontologie;

c) assurer la formation et l'information des Administrateurs et Dirigeants quant au contenu et aux modalités d'application du présent Code;

d) donner son avis et fournir son soutien au Conseil (à la Société) et à tout Administrateur ou Dirigeant confronté à une situation problématique;

e) traiter toute demande d'information relative au présent Code;

f) faire enquête de sa propre initiative ou sur réception d'allégations, sur toute irrégularité au présent Code.

5.8 Le Comité peut consulter et recevoir des avis de conseillers ou experts externes sur toute question qu'il juge à propos.

5.9 Le Comité et l'autorité compétente concernée préservent l'anonymat des plaignants, requérants et informateurs à moins d'intention manifeste à l'effet contraire. Ils ne peuvent être contraints de révéler une information susceptible de dévoiler leur identité, sauf si la Loi ou le tribunal l'exige.

5.10 Le Secrétaire assiste le Comité et le président du Conseil dans leurs travaux concernant l'application du présent Code. Il tient des archives où il conserve notamment des déclarations, divulgations et attestations qui doivent être transmises en vertu du présent Code ainsi que les rapports, décisions et avis consultatifs en matière d'éthique et de déontologie. En outre, il doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité des informations fournies par les Administrateurs et les Dirigeants en application du présent Code.

5.11 L'Administrateur ou le Dirigeant qui connaît ou soupçonne l'existence d'une violation au présent Code, incluant une utilisation ou une communication irrégulière d'Information confidentielle ou un Conflit d'intérêts non divulgué, doit la dénoncer au Comité. Cette dénonciation doit être faite de façon confidentielle et devrait contenir l'information suivante :

- a) l'identité de l'auteur ou des auteurs de cette violation;
- b) la description de la violation;
- c) la date ou la période de survenance de la violation;
- d) une copie de tout document qui soutient la dénonciation.

5.12 Un Administrateur ou un Dirigeant de la Société peut, de sa propre initiative, déposer une plainte contre un Administrateur ou un Dirigeant auprès de l'autorité compétente.

5.13 Afin de permettre la prise d'une décision appropriée dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'autorité compétente peut relever provisoirement de ses fonctions l'Administrateur ou le Dirigeant (celui-ci avec rémunération) à qui l'on reproche des manquements à l'éthique ou à la déontologie.

5.14 Lorsqu'un manquement à l'éthique ou à la déontologie est reproché à un Administrateur ou à un Dirigeant, le Comité est chargé de recueillir toute information pertinente. Il fait rapport de ses constatations à l'autorité compétente concernée et lui recommande les mesures appropriées, s'il y a lieu.

5.15 Un Administrateur ou un Dirigeant ne contrevient pas aux dispositions du présent Code s'il a préalablement obtenu un avis favorable du Comité aux conditions suivantes :

- a) l'avis a été obtenu avant que les faits sur lesquels il se fonde ne se réalisent;
- b) l'avis a été déposé auprès du Conseil;
- c) les faits pertinents ont tous été intégralement dévoilés au Comité de façon exacte et complète; et
- d) l'Administrateur ou le Dirigeant s'est conformé à toutes les prescriptions de l'avis.

Annexe 1

6. Processus disciplinaire

6.1 Sur conclusion d'une contravention à la Loi, au Règlement ou au présent Code, l'autorité compétente impose l'une ou l'autre des sanctions suivantes :

- a) s'il s'agit d'un Dirigeant, toute sanction appropriée, laquelle peut aller jusqu'au congédiement;
- b) s'il s'agit d'un Administrateur, la réprimande, la suspension d'une durée maximale de trois mois ou la révocation.

Toutefois, lorsque l'autorité compétente est le Secrétaire général associé visé à l'article 5.3, la sanction est imposée par le Secrétaire général du Conseil exécutif. En outre, si la sanction proposée consiste en la révocation d'un Administrateur public nommé ou désigné par le gouvernement, celle-ci ne peut être imposée que par ce dernier ; dans ce cas, le Secrétaire général du Conseil exécutif peut immédiatement suspendre l'Administrateur public pour une période d'au plus trente jours.

6.2 L'autorité compétente fait part à l'Administrateur ou au Dirigeant des manquements reprochés ainsi que de la sanction qui peut lui être imposée. L'Administrateur ou le Dirigeant peut, dans les sept jours qui suivent la communication de ces manquements, fournir ses commentaires au Comité. Il peut également demander d'être entendu par le Comité à ce sujet.

6.3 Dans le cas d'une contravention à l'article 4.2, l'autorité compétente constate par écrit la révocation du contrevenant.

6.4 L'Administrateur ou le Dirigeant doit rendre compte et restituer à la Société les profits qu'il a réalisés ou l'avantage qu'il a reçu en raison ou à l'occasion d'une contravention aux dispositions du présent Code.

6.5 Le vote d'un Administrateur donné en contravention des dispositions du présent Code ou lié à une telle contravention, ou alors que l'Administrateur est en défaut de produire la déclaration visée par l'article 4.10, ne peut être déterminant.

7. Entrée en vigueur

Le présent Code est entré en vigueur par résolution du Conseil le 29 septembre 2008 et modifié le 28 novembre 2012. Il remplace le Code d'éthique des Administrateurs de la Société adopté le 30 juin 1999 (CA 99-15) modifié le 27 février 2002.

Procédure de délibérations relative aux conflits d'intérêts

De façon à gérer les situations potentielles de Conflit d'intérêts, la procédure ci-après décrite est suivie par le Secrétaire de la Société :

1. Lorsqu'un sujet inscrit à l'ordre du jour d'une réunion du Conseil ou d'un comité comporte la possibilité d'un Conflit d'intérêts lié à la fonction ou à la personne d'un Administrateur de la Société ou s'il s'agit d'une entité ou société déclarée par l'Administrateur qui ne peut pas participer aux délibérations sur ce sujet, le Secrétaire :
 - a) doit en informer le président dès qu'il en a la connaissance;
 - b) expédie une note à cet effet ou avise verbalement l'Administrateur concerné;
 - c) ne transmet pas à l'Administrateur concerné les documents relatifs à ce sujet et note cette mesure à son dossier;
 - d) consigne au mémoire des délibérations de la réunion le fait que ce membre du Conseil s'est retiré de la réunion ou s'est abstenu de participer à la discussion ou à un vote éventuel en raison de ses intérêts;
 - e) extrait le passage sur le sujet du mémoire de délibérations de la réunion concernée avant de le transmettre à l'Administrateur concerné.
2. En tout temps ou lorsqu'un sujet inscrit à l'ordre du jour d'une réunion du Conseil ou d'un comité soulève un Conflit d'intérêts ou une apparence de Conflit d'intérêts concernant un Administrateur, ce dernier doit en aviser le Secrétaire qui applique les dispositions ci-dessus à chaque fois que ce sujet revient à l'ordre du jour d'une réunion.
3. Lorsqu'un sujet abordé en séance peut avoir un lien personnel, familial ou d'affaires avec un membre du Conseil d'administration, ce dernier doit le soulever. Le Secrétaire en fait alors mention au mémoire de délibérations, de même que du fait que ce membre du Conseil se retire de la réunion ou s'abstient de participer à la discussion et au vote éventuel.
4. Dans l'éventualité d'un désaccord sur la nécessité de prendre les dispositions prévues aux présentes, un membre du Conseil peut en discuter avec le président du Conseil ou avec le Conseil.

Annexe 2

Déclaration d'adhésion au Code d'éthique et de déontologie des Administrateurs et Dirigeants

Déclaration d'adhésion au Code d'éthique et de déontologie.
Ce formulaire est joint au document à l'intention des membres.

À la fin de l'exercice financier terminé le 31 août 2014, la Société de la Place des Arts enregistre un surplus de 1 825 084 \$. Au budget, la Société avait prévu un excédent de 995 437 \$. L'excédent est attribuable à la comptabilisation des revenus de subventions du gouvernement associée à l'application de la norme SP 3410 sur les paiements de transfert et de la Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux (RLRQ, chapitre s-37.01). Sans ces obligations, la Société présenterait un déficit de 169 042 \$.

Revenus

À l'exclusion des revenus de subventions, les revenus autonomes de la Société ont connu une hausse de 4,1 % par rapport à l'exercice 2012-2013. Les revenus de location de salles sont en hausse de 2,1 % et ce malgré une diminution du nombre de spectacles de 1,8 %. Ce paradoxe apparent s'explique par une tarification indexée et modulée selon la clientèle, ainsi qu'un prix moyen par billet plus élevé. Toutes les salles ont contribué à cette hausse. Notons aussi que les locations privées ont connu une forte augmentation sur l'année précédente.

Les revenus de billetterie sont également en hausse par rapport à l'année précédente (7,4 %). Le prix moyen des billets de même que l'augmentation et la modulation des frais de services selon le prix des billets expliquent cette hausse. Les revenus provenant des services auxiliaires ont cru de 6,4 % grâce notamment à un plus grand achalandage au stationnement, le jour comme le soir, et à l'activité dans les bars, le nombre de spectacles avec entracte ayant légèrement augmenté.

Les revenus de commandites ont diminué de 19,3 % et s'élèvent à 194 793 \$. Cette baisse s'explique par la difficulté d'identifier une nouvelle firme de représentation publicitaire et la signature d'un partenariat a été beaucoup plus longue que prévue. Nos revenus de locations commerciales ont également légèrement diminué (-3,2%) en raison d'ajustements au loyer variable de certains partenaires restaurateurs et du réaménagement de locaux plus long que prévu, ne permettant pas une pleine utilisation des espaces loués par les locataires.

L'ensemble des subventions et virements de subventions totalisent 15 577 272 \$ en 2014. La subvention de fonctionnement pour l'exercice s'élève à 2 450 700 \$ et représente 11 % des revenus de fonctionnement, comparativement à 11,2 % l'exercice précédent. En contrepartie, nos revenus autonomes représentent 89 %, le même pourcentage que l'année dernière. Les subventions du gouvernement pour les immobilisations ont augmenté de façon importante par rapport à l'exercice précédent. La différence s'explique par un ajustement associé à l'application de la norme 3410 en 2012-2013.

Charges

Dans l'ensemble, les charges de la Société ont augmenté de 3,5 % par rapport à l'année dernière particulièrement du côté des amortissements (10,7 %), du chauffage et de l'électricité (14,2 %).

En ce qui concerne les amortissements, les montants amortis reflètent l'augmentation des enveloppes de maintien d'actifs et de résorption du déficit d'entretien de la Société. Par ailleurs, en cours d'année, nous avons fait l'acquisition d'immobilisation pour une valeur de 17 076 690 \$.

Pour ce qui est des coûts de chauffage et d'électricité, l'écart s'explique par un hiver particulièrement rigoureux qui a fait augmenter la demande en énergie (gaz naturel, huile et électricité) et les tarifs, notamment ceux du gaz naturel. L'entente avec notre fournisseur lui permet des arrêts de service qui obligent la Place des Arts à s'approvisionner selon les coûts du marché. Ceux-ci ont connu une flambée durant l'hiver 2014.

Les postes services professionnels (20,4 %) et communications (13,3 %) ont augmenté par rapport à l'année précédente. Les cachets et honoraires payés dans le Programme de production et diffusion de la Société (PPD) et les frais reliés à la promotion des spectacles présentés dans le cadre de ce programme ont été plus élevés. De même, un certain nombre de mises à jour du site Internet ont occasionné des coûts supplémentaires.

Les coûts d'entretien et de réparation des immeubles ont diminué (-1,2 %), tout comme l'achat et l'entretien d'équipements (-18 %), l'administration (-22,4 %), les charges d'intérêts (-8,7 %) et les autres charges (-35,9 %). La Société s'est assurée d'une gestion rigoureuse. Pour le poste « autres charges », la diminution s'explique par des dépenses moindres en 2013-2014 pour les activités du 50^e anniversaire de la Place des Arts, mais surtout en raison de l'absence de mauvaises créances importantes, contrairement à l'année précédente.

Au 31 août 2014, l'excédent cumulé de la Société est de 7 942 631 \$ alors qu'il était de 6 117 547 \$ à pareille date en 2013.

Programme d'accessibilité aux arts

Il est important de noter qu'une contribution nette de 197 324 \$ de la Société a été investie dans le Programme d'accessibilité aux arts. L'ensemble des coûts de ce programme sont financées à même les revenus d'exploitation de la Société mais aussi par une contribution de 280 000 \$ de la Fondation de la Place des Arts. L'an dernier, l'investissement net a été de 45 455 \$. Les coûts ont augmenté cette année en raison d'une programmation internationale, générant ainsi des coûts de production plus élevés et des efforts de marketing plus important que prévus.

Service de la dette

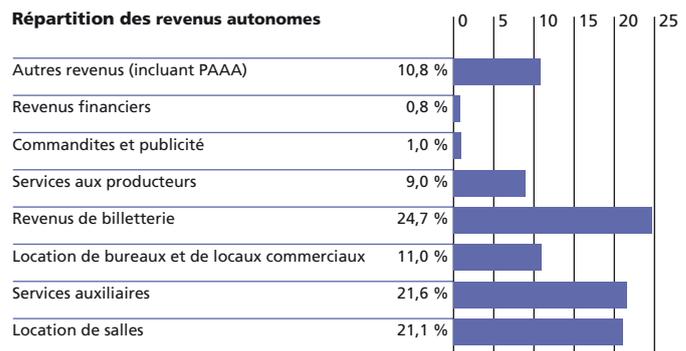
La dette à long terme de la Société au 31 août 2014 s'élève à 50 607 080 \$ comparativement à 60 928 600 \$ à la fin de l'exercice précédent.

Ces dettes à long terme sont garanties par des hypothèques mobilières sans dépossession affectant les subventions afférentes accordées par le gouvernement. Les subventions sont suffisantes pour pourvoir aux paiements des intérêts et au capital dus à l'égard de chaque emprunt, c'est-à-dire aux dates et pour les sommes prévues à chacun des calendriers de remboursement. Les revenus provenant de subventions du gouvernement du Québec sont constatés dans l'exercice lorsqu'ils sont autorisés, que la Société satisfait aux critères d'admissibilité, le cas échéant, et lorsqu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause.

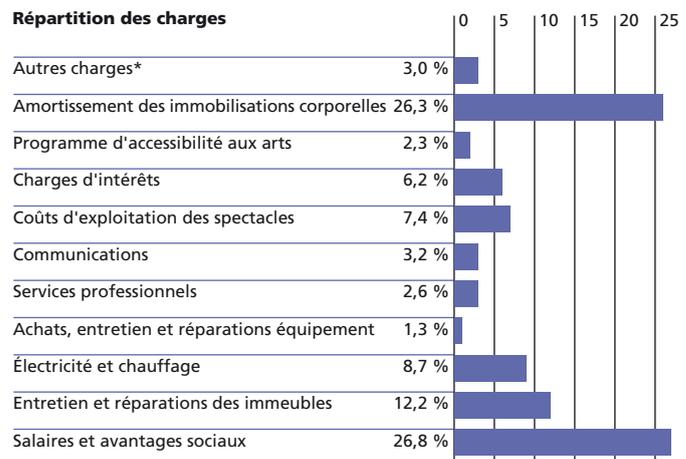
Maintien de l'actif

Dans le cadre du programme de maintien de l'actif, le gouvernement du Québec a autorisé la Société à effectuer des travaux dans le but de maintenir les équipements et les édifices en bon état et à procéder à des achats d'équipements spécialisés et de scène nécessaires à la prestation d'un service de haute qualité. Au cours du présent exercice, les investissements en immobilisations totalisent 17 076 690 \$, une augmentation très importante par rapport à l'année précédente durant laquelle les acquisitions totalisaient 7 431 249 \$. Cela s'explique et correspond à l'augmentation des enveloppes de maintien d'actifs et de résorption de déficit d'entretien consenties à la Société au cours des dernières années.

Répartition des revenus autonomes



Répartition des charges



* Administration générale, assurances et taxes, perte sur radiation d'immobilisations corporelles et autres charges

Les états financiers de la Société de la Place des Arts de Montréal (« la Société ») ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public ainsi que la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01). Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification et des finances dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification et des finances pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Marc Blondeau
Président-directeur général



Christian Ruel
Directeur des finances et de l'administration

Montréal, le 24 novembre 2014

À l'Assemblée nationale

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société de la Place des Arts de Montréal, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2014, l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

La Société de la Place des Arts de Montréal n'a pas comptabilisé, à l'état de la situation financière, des subventions à recevoir du gouvernement du Québec concernant des immobilisations financées ou devant être financées par emprunts pour lesquelles des travaux ont été réalisés. Cette situation constitue une dérogation à la norme comptable sur les paiements de transfert (Normes comptables canadiennes pour le secteur public) qui prévoit la comptabilisation des subventions lorsqu'elles sont autorisées par le gouvernement à la suite de l'exercice de son pouvoir habilitant et que la Société de la Place des Arts de Montréal a satisfait aux critères d'admissibilité. Cette dérogation m'a aussi conduit à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice précédent. Par ailleurs, l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01) énonce que la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice de la Société de la Place des Arts de Montréal et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Étant donné la non-inscription de ces subventions à recevoir du gouvernement du Québec, comme le prescrit la loi, les ajustements suivants sont nécessaires afin que les états financiers de la Société de la Place des Arts de Montréal respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public :

	Augmentation (Diminution) En dollars	
	2014	2013
État de la situation financière		
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	79 312 583	7 297 545
Subventions reportées du gouvernement du Québec	79 346 870	71 015 706
Dette nette	34 287	(1 959 839)
Excédent cumulé	(34 287)	1 959 839
État des résultats		
Subventions du gouvernement du Québec	(10 541 288)	(6 019 782)
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	8 547 162	7 979 621
Excédent annuel (2014) / Déficit annuel (2013)	(1 994 126)	(1 959 839)

Opinion avec réserve

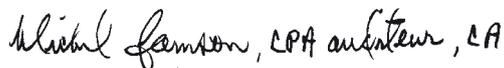
À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société de la Place des Arts de Montréal au 31 août 2014, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société de la Place des Arts de Montréal au 31 août 2014 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution financière pour l'exercice clos à cette date selon les conventions comptables qui sont énoncées dans la note 2 des états financiers et complétées, notamment, par l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01).

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec par intérim,



Michel Samson, CPA auditeur, CA

Montréal, le 24 novembre 2014

	2014 Budget	2014 Réel	2013 Réel
Revenus			
Subventions du gouvernement du Québec (note 4)	15 603 810 \$	15 029 114 \$	10 675 689 \$
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec (note 11)		548 158	542 354
Location de salles	3 757 777	4 161 962	4 075 622
Services auxiliaires	3 909 439	4 268 473	4 010 133
Location de bureaux et de locaux commerciaux	2 203 252	2 178 316	2 251 312
Revenus de billetterie	4 967 955	4 882 173	4 547 864
Services aux producteurs	1 191 311	1 775 293	1 549 999
Commandites et publicité	344 000	194 793	241 422
Programme d'accessibilité aux arts (note 5)	374 604	299 959	273 742
Contribution de la Fondation de la Place des Arts (notes 5 et 6)	250 000	280 000	250 000
Revenus financiers	186 568	166 739	174 118
Autres revenus	1 770 909	1 843 487	1 868 583
	34 559 625	35 628 467	30 460 838
Charges			
Salaires et avantages sociaux	8 434 829	9 055 588	8 947 060
Entretien et réparations des immeubles	4 394 577	4 122 007	4 172 809
Électricité et chauffage	2 314 000	2 932 314	2 567 945
Achats, entretien et réparations d'équipement	404 177	453 639	553 163
Services professionnels	1 011 500	875 648	727 000
Communications	1 443 490	1 096 094	967 337
Coûts d'exploitation des spectacles	2 251 988	2 489 033	2 457 708
Administration générale	351 750	296 263	381 818
Assurances et taxes	236 700	260 894	262 324
Charges d'intérêts	2 197 396	2 103 341	2 304 194
Amortissement des immobilisations corporelles	9 308 188	8 878 020	8 021 715
Programme d'accessibilité aux arts (note 5)	613 333	777 283	569 197
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles	-	5 979	-
Autres charges	602 260	457 280	713 967
	33 564 188	33 803 383	32 646 237
Excédent (Déficit) annuel	995 437	1 825 084	(2 185 399)
Excédent cumulé au début de l'exercice	6 117 547	6 117 547	8 302 946
Excédent cumulé à la fin de l'exercice	7 112 984 \$	7 942 631 \$	6 117 547 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

	2014	2013
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 654 443 \$	12 829 478 \$
Créances (note 7)	1 333 297	1 136 931
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	237 037	-
Stocks destinés à la revente	36 461	-
	13 261 238	13 966 409
Passifs		
Dépôts - Locations et ventes de billets (note 8)	5 536 121	4 523 447
Fournisseurs et frais courus (note 9)	8 675 943	5 431 988
Intérêts courus à payer	425 600	503 537
Emprunts (note 10)	27 487 037	15 243 781
Subventions reportées du gouvernement du Québec (note 11)	20 316 749	20 864 907
Dettes à long terme (note 12)	50 607 080	60 928 600
	113 048 530	107 496 260
Dettes nettes	(99 787 292)	(93 529 851)
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 13)	107 525 543	99 332 852
Coûts reportés des productions	62 339	216 774
Charges payées d'avance	142 041	97 772
	107 729 923	99 647 398
Excédent cumulé	7 942 631 \$	6 117 547 \$

Obligations contractuelles (note 18)
Éventualités (note 20)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,



Jean Laurin
Président du conseil d'administration



Danielle Laramée
Présidente du comité de vérification et des finances

	2014 Budget	2014 Réel	2013 Réel
Excédent (Déficit) annuel	995 437 \$	1 825 084 \$	(2 185 399) \$
Variation due aux immobilisations corporelles			
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(17 076 690)	(7 431 248)
Amortissement des immobilisations corporelles	9 308 188	8 878 020	8 021 715
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles	-	5 979	-
	9 308 188	(8 192 691)	590 467
Acquisition des charges payées d'avance	-	(175 247)	(158 948)
Utilisation des charges payées d'avance	-	130 978	103 940
Acquisition des coûts reportés des productions	-	(1 378 921)	(1 389 282)
Utilisation des coûts reportés des productions	-	1 533 356	1 371 657
	-	110 166	(72 633)
(Augmentation) Diminution de la dette nette	10 303 625	(6 257 441)	(1 667 565)
Dette nette au début de l'exercice	(93 529 851)	(93 529 851)	(91 862 286)
Dette nette à la fin de l'exercice	(83 226 226) \$	(99 787 292) \$	(93 529 851) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

	2014	2013
Activités de fonctionnement		
Excédent annuel (déficit annuel)	1 825 084 \$	(2 185 399) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	8 878 020	8 021 715
Subventions du gouvernement du Québec		3 277 556
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	(548 158)	(542 354)
Amortissement de la prime, de l'escompte et des frais d'émission de la dette à long terme	64 091	-
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles	5 979	-
	10 225 016	8 571 518
Variation des actifs et des passifs reliés au fonctionnement :		
Créances	(196 366)	968 747
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	(237 037)	-
Coûts reportés des productions	154 435	(17 625)
Charges payées d'avance	(44 269)	(55 007)
Stocks destinés à la revente	(36 461)	-
Dépôts - Locations et ventes de billets	1 012 674	(127 490)
Fournisseurs et frais courus	1 604 389	(568 401)
Intérêts courus à payer	(77 937)	62 373
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	12 404 444	8 834 115
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(15 437 123)	(7 625 756)
Activités de financement		
Augmentation de la dette à long terme	-	14 114 100
Diminution de la dette à long terme	(10 385 612)	(9 243 269)
Emprunts	12 243 256	(6 100 553)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	1 857 644	(1 229 722)
Diminution de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 175 035)	(21 363)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	12 829 478	12 850 841
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	11 654 443 \$	12 829 478 \$
Intérêts versés au cours de l'exercice	1 955 764 \$	2 226 912 \$
Intérêts reçus au cours de l'exercice	166 739 \$	174 118 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Constitution et objets

La Société de la Place des Arts de Montréal (« la Société »), personne morale au sens du Code civil constituée par la *Loi sur la Société de la Place des Arts de Montréal* (RLRQ, chapitre S-11.03), a pour objets d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et d'administrer la Place des Arts de Montréal ou tout autre établissement dont le gouvernement lui confie la gestion.

Ces activités ont particulièrement pour but de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'arts de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

En vertu de l'article 32 de sa loi constitutive, la Société finance ses activités sur les sommes qu'elle reçoit et les crédits accordés annuellement à cette fin par le Parlement. Le surplus, s'il en est, est conservé par la Société à moins que le gouvernement n'en décide autrement.

La Société a été reconnue organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (article 149.1) et elle est par conséquent admissible à l'exemption d'impôt prévue pour ces organismes.

2. Principales méthodes comptables

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Société utilise prioritairement le *Manuel de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

La préparation des états financiers de la Société par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'estimations sont la durée de vie utile des immobilisations corporelles et la provision pour congés de maladie. Les résultats réels peuvent différer des meilleures estimations faites par la direction.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises étrangères.

Instruments financiers

Les actifs financiers sont constitués des éléments d'actifs qui pourraient être consacrés à rembourser les passifs existants ou à financer des activités futures. La trésorerie et équivalents de trésorerie et les débiteurs sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les passifs financiers sont constitués des fournisseurs et autres courus, des salaires et vacances à payer, des ventes de billets et taxes à payer aux producteurs, des intérêts courus à payer, des emprunts et des dettes à long terme de la Société évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

Revenus

Subventions

Les revenus provenant de subventions du gouvernement du Québec sont constatés dans l'exercice lorsqu'ils sont autorisés, que la Société satisfait aux critères d'admissibilité, le cas échéant, et lorsqu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause. Ils sont comptabilisés en subventions reportées lorsque les stipulations créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Elles sont comptabilisées aux revenus lorsque les conditions du passif sont réglées.

Autres revenus

Les revenus provenant de la prestation de services et des ventes sont comptabilisés dans la période à laquelle ils se rapportent et sont soumis aux conditions suivantes :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- La livraison a eu lieu et les services ont été rendus;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse incluant les découverts ainsi que des placements dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition, s'il y a lieu.

Stocks destinés à la revente

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est calculé selon la méthode de l'épuisement successif.

PASSIFS**Régimes de retraite**

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux compte tenu que la Société ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provision pour congés de maladie

Les obligations découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par la direction. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

ACTIFS NON FINANCIERS

De part leur nature, les actifs non financiers sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Le coût comprend le matériel, la main-d'oeuvre directe, les frais directs ainsi que les frais de financement encourus durant les travaux. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de la durée de vie utile, soit :

Bâtisses	40 ans
Améliorations et réparations aux bâtisses (mineures et majeures)	10 et 25 ans
Équipement et accessoires de scène	10 ans
Mobilier et équipement de bureau	10 ans
Autres équipements	5 ans
Matériel informatique	4 ans
Logiciels informatiques	4 à 7 ans

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des biens et des services ou lorsque la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. La moins-value est portée à l'état des résultats de l'exercice pendant lequel la dépréciation est déterminée. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

3. Révision d'estimation comptable

La Société a choisi de mettre à jour sa politique de capitalisation et d'amortissement qui datait d'avril 2002. Elle souhaitait mieux refléter la durée de vie utile de ses immobilisations, notamment pour son matériel informatique et pour certains types d'améliorations et réparations aux bâtisses. Ainsi, cette révision occasionne une hausse de la période d'amortissement des immobilisations des catégories Matériel informatique et Logiciels informatiques respectivement de 3 ans à 4 ans et de 3 ans à 4 à 7 ans. Pour les améliorations et réparations aux bâtisses, la période est de 10 ans et 25 ans selon la nature des travaux effectués. Cette révision est appliquée de façon prospective.

4. Subventions du gouvernement du Québec

	2014	2013
Subvention de fonctionnement du ministère de la Culture et des Communications	2 415 700 \$	2 436 527 \$
Subventions relatives aux immobilisations du ministère de la Culture et des Communications	12 613 414	8 239 162
	15 029 114 \$	10 675 689 \$

5. Programme d'accessibilité aux arts

La contribution de la Fondation de la Place des Arts est réinvestie dans la mise en œuvre et la réalisation de séries de spectacles en partenariat avec des programmeurs invités. Le déficit du programme d'accessibilité aux arts assumé par la Société se détaille ainsi :

	2014	2013
REVENUS		
Ventes de billets	278 988 \$	269 426 \$
Autres revenus	20 971	4 316
	299 959	273 742
CHARGES		
Salaires	110 740	75 626
Cachets d'artistes, direction artistique et soutien aux programmeurs	310 308	221 876
Coûts d'exploitation	130 749	77 637
Publicité et promotion	225 486	194 058
	777 283	569 197
DÉFICIT DU PROGRAMME	(477 324)	(295 455)
Contribution de la Fondation de la Place des Arts	280 000	250 000
DÉFICIT DU PROGRAMME ASSUMÉ PAR LA SOCIÉTÉ	(197 324) \$	(45 455) \$

6. Fondation de la Place des Arts

La Fondation de la Place des Arts (la « Fondation ») est désignée fondation publique en vertu du paragraphe 149.1 (6.3) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Elle est constituée depuis 2006 en organisme à but non lucratif. Cette Fondation a comme principale mission d'appuyer la Société en contribuant à la réalisation de projets et d'activités qui s'inscrivent dans le cadre de sa mission artistique et culturelle, tel que décidé par la Fondation et la Société. Le conseil d'administration de la Fondation est autonome.

Au 31 août 2014, l'actif net de la Fondation totalise 1 426 182 \$ (2013: 1 297 963 \$). Les états financiers de la Fondation ne sont pas consolidés avec ceux de la Société.

7. Créances

	2014	2013
Débiteurs	727 490 \$	863 228 \$
Taxes à la consommation à recevoir	605 807	273 703
	1 333 297 \$	1 136 931 \$

8. Dépôts - Locations et ventes de billets

	2014	2013
Ventes de billets et taxes à payer aux producteurs	4 594 381 \$	3 523 696 \$
Revenus et frais de services perçus d'avance	684 098	761 882
Dépôts de location et autres	257 642	237 869
	5 536 121 \$	4 523 447 \$

9. Fournisseurs et frais courus

	2014	2013
Fournisseurs et autres courus	7 278 781 \$	4 215 296 \$
Salaires et vacances à payer	849 952	710 780
Avantages sociaux à payer et provision pour congés de maladie	547 210	505 912
	8 675 943 \$	5 431 988 \$

10. Emprunts

Le gouvernement du Québec a autorisé la Société à contracter auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec les emprunts suivants relatifs au maintien des immobilisations :

	2014	2013
Billet à terme renouvelable le 30 septembre 2014, autorisé par décret pour un montant maximum de 9 309 170 \$, portant intérêt au taux de 1,30%	7 690 435 \$	7 686 130 \$
Billet à terme renouvelable le 30 septembre 2014, autorisé par décret pour un montant maximum de 9 924 765 \$, portant intérêt au taux de 1,30%	5 058 921	4 540 176
Billet à terme renouvelable le 30 septembre 2014, autorisé par décret pour un montant maximum de 10 110 706 \$, portant intérêt au taux de 1,30%	3 671 728	1 004 289
Billet à terme renouvelable le 30 septembre 2014, autorisé par décret pour un montant maximum de 20 806 000 \$, portant intérêt au taux de 1,30%	9 659 486	2 013 186
Billet à terme renouvelable le 30 septembre 2014, autorisé par décret pour un montant maximum de 10 039 400 \$, portant intérêt au taux de 1,30%	1 406 467	-
	27 487 037 \$	15 243 781 \$

En vertu d'un décret daté du 23 octobre 2013, la Société est autorisée à instituer un régime d'emprunts lui permettant d'emprunter à court terme ou par voie de marge de crédit, ou à long terme, et ce, pour un montant n'excédant pas 71 580 103 \$. De ce montant, la Société est autorisée à contracter pour son fonctionnement des emprunts temporaires à titre de marge de crédit d'une somme maximale de 2 000 000 \$.

Si la Société n'est pas en mesure de rencontrer ses obligations sur tout emprunt contracté en vertu du régime d'emprunt précité auprès du Fonds de financement, le ministre de la Culture et des Communications élabore et met en oeuvre, avec l'approbation du gouvernement, des mesures afin de remédier à cette situation.

11. Subventions reportées du gouvernement du Québec

	2014	2013
Solde du début	20 864 907 \$	21 005 661 \$
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	(548 158)	(542 354)
Subventions reçues au cours de l'exercice destinées à couvrir des charges futures	-	401 600
Solde à la fin	20 316 749 \$	20 864 907 \$

12. Dette à long terme

Emprunts sur billets du Fonds de financement du gouvernement du Québec garantis par des hypothèques mobilières sans dépossession affectant les subventions du gouvernement du Québec et dont le versement est appliqué au paiement du capital et de l'intérêt de l'emprunt concerné :

	2014	2013
1,93% remboursable par versements annuels en capital de 1 068 310 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2017	4 260 252 \$	5 321 116 \$
4,62% remboursable par versements annuels en capital de 183 686 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2015	367 372	551 057
4,62% remboursable par versements annuels en capital de 509 834 \$ jusqu'au 31 mars 2016	1 019 667	1 529 501
5,19% remboursable par versements annuels en capital de 88 625 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2013	-	88 625
5,19% remboursable par versements annuels en capital de 255 976 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2013	-	255 976
4,94% remboursable par versements annuels en capital de 357 634 \$ jusqu'au 16 juillet 2020	2 145 806	2 503 441
4,27% remboursable par versements annuels en capital de 171 413 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2014 et par un versement de 1 028 479 \$ le 1 ^{er} décembre 2015	1 199 893	1 371 306
1,72% remboursable par versements annuels en capital de 286 175 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2017	1 141 776	1 140 095
4,16% remboursable par un versement annuel en capital de 285 759 \$ le 1 ^{er} octobre 2012 et par un versement de 1 428 794 \$ le 1 ^{er} octobre 2013 (solde de 1 143 035 \$ refinancé le 1 ^{er} octobre 2013)	-	1 428 794
2,34% remboursable par versements annuels en capital de 286 993 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2017	1 144 004	-
2,73% remboursable par un versement annuel en capital de 284 711 \$ le 1 ^{er} octobre 2012 et par un versement de 1 708 267 \$ le 1 ^{er} octobre 2013 (solde de 1 423 556 \$ refinancé le 1 ^{er} octobre 2013)	-	1 708 267
2,70% remboursable par versements annuels en capital de 286 056 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2018	1 424 648	-
3,84% remboursable par versements annuels en capital de 316 496 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2018	1 258 935	1 573 552
3,84% remboursable par versements annuels en capital de 316 943 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2018	1 260 713	1 575 773
3,84% remboursable par versements annuels en capital de 310 776 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2018	1 236 181	1 545 111
3,84% remboursable par versements annuels en capital de 379 867 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2018	1 511 007	1 888 617
3,71% remboursable par versements annuels en capital de 844 864 \$ jusqu'au 16 juillet 2020	5 033 086	5 871 805
2,58% remboursable par versements annuels en capital de 3 063 992 \$ jusqu'au 15 juillet 2015	3 050 950	6 100 036
3,13% remboursable par versements annuels en capital de 654 582 \$ jusqu'au 16 janvier 2022 et par un versement de 6 545 821 \$ le 16 janvier 2023	11 711 358	12 357 448
2,96% remboursable par versements annuels en capital de 1 292 145 \$ jusqu'au 1 ^{er} septembre 2023	12 841 432	14 118 080
	50 607 080 \$	60 928 600 \$

Le montant des versements en capital à effectuer sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se détaille comme suit :

2015	10 329 766 \$
2016	8 122 840
2017	6 400 842
2018	6 400 841
2019	3 435 281
2020 et suivantes	16 172 790
Total	50 862 360 \$

13. Immobilisations corporelles

	Terrains	Bâtisses	Améliorations et réparations bâtisses	Équipement et accessoires de scène	Mobilier et équipement de bureau	Autres équipements	Matériel informatique	Logiciels informatiques	2014 Total
Coût des immobilisations									
Solde d'ouverture	7 759 090 \$	120 344 123 \$	121 461 582 \$	4 372 175 \$	320 755 \$	1 319 554 \$	1 363 850 \$	2 423 180 \$	261 364 309 \$
Acquisitions	-	-	15 834 406	293 241	22 371	117 123	109 385	700 164	17 076 690
Radiations	-	-	298 072	684 559	-	176 431	625 662	245 850	2 030 574
Solde de clôture	7 759 090	120 344 123	138 997 916	3 980 857	343 126	1 260 246	847 573	2 877 494	276 410 425
Amortissement cumulé									
Solde d'ouverture	-	70 188 465	84 003 073	2 836 846	292 519	1 304 595	1 161 838	2 244 121	162 031 457
Amortissement de l'exercice	-	2 274 510	6 138 767	228 000	4 369	16 657	101 429	114 288	8 878 020
Incidences des radiations	-	-	298 072	678 580	-	176 432	625 661	245 850	2 024 595
Solde de clôture	-	72 462 975	89 843 768	2 386 266	296 888	1 144 820	637 606	2 112 559	168 884 882 \$
Valeur comptable nette - 2014									
	7 759 090 \$	47 881 148 \$	49 154 148 \$	1 594 591 \$	46 238 \$	115 426 \$	209 967 \$	764 935 \$	107 525 543 \$
Valeur comptable nette - 2013									
	7 759 090 \$	50 155 658 \$	39 458 509 \$	1 535 329 \$	28 236 \$	14 959 \$	202 012 \$	179 059 \$	99 332 852 \$

Au cours de l'exercice financier se terminant le 31 août 2014, il y a eu des radiations pour les améliorations et réparations aux bâtisses, l'équipement et les accessoires de scène, le matériel informatique, les logiciels informatiques et les autres équipements d'un montant de 2 030 574 \$. Lors de la radiation, l'amortissement cumulé était de 2 024 595 \$, réalisant ainsi une perte sur radiation d'immobilisations corporelles de 5 979 \$, présentée à l'état des résultats sous le poste Perte sur radiation d'immobilisations corporelles.

Parmi les acquisitions de l'exercice, un montant de 3 689 302 \$ (2013 : 2 049 735 \$) est inclus dans le poste Fournisseurs et frais cours. Les immobilisations corporelles en cours s'élèvent à 3 194 615 \$, constitués de 3 085 601 \$ en améliorations et réparations aux bâtisses, 39 027 \$ en matériel informatique et 47 616 \$ en logiciels informatiques, ainsi que 22 371 \$ en mobilier et équipement de bureau. L'amortissement de ces immobilisations débutera lorsque les travaux seront terminés et les immobilisations seront mises en service. De plus, il n'y a eu aucune disposition d'immobilisations au cours de l'exercice 2014 et 2013.

Les oeuvres d'art de la Société sont constituées principalement de peintures et de sculptures et leur coût est imputé aux charges de l'année financière au cours de laquelle elles sont acquises.

14. Opérations entre apparentés

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et comptabilisées à la valeur d'échange, la Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises publiques contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec.

La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations, qui sont comptabilisées à la valeur d'échange conclue entre les parties, ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers. La Société a notamment des revenus de location commerciale de 883 226 \$ (2013 : 873 616 \$) avec une société apparentée sous contrôle commun.

15. Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

Certains membres du personnel de la Société participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1er janvier 2014, les taux de cotisation de certains régimes de retraite ont été modifiés. Ainsi, le taux pour le RREGOP est passé de 9,18% à 9,84% de la masse salariale cotisable et le taux pour le RRPE est passé de 12,30% à 14,38%. Le taux pour le RRAS est resté stable à 14,38%.

Les cotisations de l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE de 5,73 % au 1er janvier 2014 (0,54 % au 1er janvier 2013) de la masse salariale cotisable qui doit être versé dans la caisse des participants au RRPE et un montant équivalent dans la caisse des employeurs. Ainsi, la Société doit verser un montant supplémentaire pour l'année civile 2013 correspondant à 1,08 % de la masse salariale cotisable et à 11,46 % de la masse salariale cotisable pour l'année civile 2014.

D'autres membres de la Société contribuent à un régime à cotisations déterminées, soit les employés du groupe des habilleurs. Le taux de cotisation de la Société à ce régime est de 8,5 % du salaire des habilleurs.

Les cotisations de la Société, incluant le montant de compensation à verser au RRPE, imputées au poste de « salaires et avantages sociaux » des résultats de l'exercice s'élèvent à 505 860 \$ (2013 : 459 563 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

16. Obligations relatives aux congés de maladie et provision pour vacances

Obligations relatives aux congés de maladie

La Société dispose d'un programme d'accumulation des congés de maladie. Ce programme donne lieu à des obligations dont les coûts sont assumés en totalité par la Société.

Le programme d'accumulation des congés de maladie permet à des employés d'accumuler les journées non utilisées des congés de maladie auxquelles ils ont droit annuellement et de se les faire monnayer à 50 % en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès, et cela jusqu'à concurrence d'un montant représentant l'équivalent de 66 jours. Les employés peuvent également faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées dans un contexte de départ en préretraite. Actuellement, ce programme ne fait pas l'objet d'une capitalisation pour en pourvoir le paiement.

Les obligations du programme d'accumulation des congés de maladie augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services à la Société et sont évaluées selon une méthode actuarielle qui tient compte de la répartition des prestations constituées. La valeur de ces obligations est répartie sur la durée de la carrière active des employés.

Estimations et hypothèses

Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation sur la base notamment des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes au 31 août 2014.

	2014	2013
Taux d'augmentation des salaires (incluant l'inflation)	2,00 %	2,00 %
Taux d'actualisation pondéré	3,94 %	3,48 %
Durée moyenne restante de la carrière active des employés	13 ans	12 ans

Provision pour vacances

Aucun calcul d'actualisation au sujet de la provision pour vacances n'est jugé nécessaire, la Société estime que les vacances accumulées seront prises dans l'exercice suivant.

Provision pour congés de maladie et vacances incluse aux fournisseurs et frais courus

	2014		2013	
	Maladie	Vacances	Total	Total
Solde au début	318 799 \$	362 515 \$	681 314 \$	660 159 \$
Charge de l'exercice	120 533	281 342	401 875	377 406
Prestations versées au cours de l'exercice	(107 173)	(247 373)	(354 546)	(356 251)
Solde à la fin	332 159 \$	396 484 \$	728 643 \$	661 314 \$

17. Taxes foncières

En vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ, c.F-2.1), la Société est exempte de taxes foncières. Par contre, le gouvernement du Québec verse à la Ville de Montréal et à la Ville de Joliette, des sommes d'argent équivalentes au montant total des taxes foncières municipales qui seraient payables à l'égard des immeubles inscrits au nom de la Société sur leur territoire respectif, si celle-ci était imposable. La contribution du Gouvernement du Québec se détaille ainsi :

	2014	2013
Ville de Montréal	7 300 197 \$	7 123 149 \$
Ville de Joliette	116 485	122 790
Total	7 416 592 \$	7 245 939 \$

Ces montants ne sont pas comptabilisés dans les états financiers de la Société.

18. Obligations contractuelles

La Société est engagée par des contrats échéant à diverses dates jusqu'en 2017 pour des biens et services. Les paiements minimums futurs s'établissent comme suit :

2015	44 956 \$
2016	46 102
2017	35 354

19. Gestion des risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels sur ses résultats et sur sa situation financière. Elle gère ses risques selon des paramètres précis et n'effectue aucune opération à des fins spéculatives ni n'utilise d'instruments financiers dérivés.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. La Société est exposée au risque de crédit découlant de la possibilité que des parties manquent à leurs obligations financières, s'il y a concentration d'opérations avec une même partie ou concentration d'obligations financières de tierces parties ayant des caractéristiques économiques similaires et qui seraient affectées de la même façon par l'évolution de la conjoncture. Les instruments financiers qui exposent la Société à une concentration du risque de crédit sont composés de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des débiteurs. La direction estime que les concentrations de risque de crédit associé aux débiteurs sont limitées en raison de la qualité du crédit des parties auxquelles du crédit a été consenti.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit au 31 août 2014 est la suivante :

	2014	2013
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 654 443 \$	12 829 478 \$
Débiteurs	727 490	863 228
Total	12 381 933 \$	13 692 706 \$

Le risque de crédit associé à la trésorerie et équivalents de trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que les excédents de trésorerie et équivalents de trésorerie sont investis dans des placements très liquides. La Société investit ceux-ci auprès d'institutions financières réputées. Au 31 août 2014, ces actifs financiers sont investis dans les comptes courants de la Société qui portent intérêt au taux du marché. La direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

Le risque de crédit associé aux débiteurs est faible. La politique de la Société concernant les débiteurs permet de réduire au minimum les risques de mauvaises créances. Par ailleurs, le cas échéant, la Société enregistre des provisions pour tenir compte des pertes de crédit potentielles.

La Société est d'avis que la provision pour mauvaises créances est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Provision pour mauvaises créances et perte :

	2014	2013
Solde au début	- \$	20 152 \$
Radiations de l'exercice	-	(272 258)
Charge de l'exercice	3 583	252 106
Solde à la fin	3 583 \$	- \$

La plupart des débiteurs sont âgés de moins de 90 jours et seul un total de 20 054 \$ est âgé de plus de 90 jours. La Société juge que ces débiteurs seront recouverts.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque que la Société ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun à un prix raisonnable.

La Société finance ses charges d'exploitation ainsi que l'acquisition et l'amélioration des immobilisations corporelles en combinant les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation et des subventions. La Société respecte ses exigences en matière de liquidité en préparant et en surveillant les plans de financement et de dépenses, et en détenant des actifs financiers pouvant facilement être transformés en trésorerie. Compte tenu que le gouvernement garantit les dettes relatives aux immobilisations, la Société considère que le risque de liquidité est minime.

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des passifs financiers au 31 août 2014.

Au 31 août 2014	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Ventes de billets et taxes à payer aux producteurs	4 594 381 \$	- \$	- \$	4 594 381 \$
Fournisseurs et frais courus	7 278 781	-	-	7 278 781
Salaires et vacances à payer	849 952	-	-	849 952
Intérêts courus à payer	425 600	-	-	425 600
Emprunts	27 487 037	-	-	27 487 037
Dette à long terme	10 329 786	24 359 804	16 172 790	50 862 360
Total	50 965 517 \$	24 359 804 \$	16 172 790 \$	91 498 111 \$

Au 31 août 2013	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Ventes de billets et taxes à payer aux producteurs	3 523 696 \$	- \$	- \$	3 523 696 \$
Fournisseurs et frais courus	4 215 296	-	-	4 215 296
Salaires et vacances à payer	710 780	-	-	710 780
Intérêts courus à payer	503 537	-	-	503 537
Emprunts	15 243 781	-	-	15 243 781
Dette à long terme	12 952 704	28 962 096	19 322 016	61 236 316
Total	37 149 294 \$	28 962 096 \$	19 322 016 \$	85 433 406 \$

L'échéance des intérêts courus est de moins de 12 mois.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque: le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Société est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque lié aux taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Société est attribuable à ses actifs financiers portant intérêt. La trésorerie et équivalents de trésorerie comprend des liquidités auprès d'institutions financières qui rapportent de l'intérêt au taux du marché. La fluctuation du taux d'intérêt du marché peut avoir une incidence sur les revenus d'intérêts que la Société tire de sa trésorerie et de ses placements à court terme. La Société est d'avis que l'effet serait marginal.

La dette à long terme est émise à des taux d'intérêt fixes réduisant ainsi au minimum les risques liés aux flux de trésorerie et aux taux d'intérêt. L'emprunt est émis à des taux d'intérêt variables ce qui expose la Société au risque des taux d'intérêt.

20. Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à diverses réclamations et poursuites judiciaires. La direction est d'avis qu'elle a suffisamment provisionné à l'égard de ces litiges et elle ne prévoit pas d'incidences défavorables importantes sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

21. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de 2013 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2014.

Le 21 septembre 1963, le tout Montréal était rassemblé.
L'événement était immense. On disait que Montréal se donnait
un lieu qui était l'équivalent de l'Opéra de Paris ou de la Scala de Milan.
La Grande Salle se voulait un lieu de rencontre entre un public,
qu'on souhaitait nombreux, et des artistes qu'on souhaitait voir venir
de partout, du bout du monde autant que du bout de la rue.
C'était aussi, on peut le dire avec le recul, un espace de rencontre
entre une société et son avenir.



Compagnies résidentes, diffuseurs associés, festivals producteurs, commanditaires et annonceurs

Afin de poursuivre sa mission et de jouer pleinement son rôle de diffuseur des arts de la scène, la Société de la Place des Arts bénéficie de l'appui d'un ensemble de fidèles partenaires. C'est ainsi qu'elle remercie tout particulièrement les compagnies résidentes, les diffuseurs associés, les festivals, les producteurs, les commanditaires et annonceurs. Leur contribution permet de bien desservir les spectateurs et utilisateurs et de mieux promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

Compagnies résidentes

DUCEPPE
Les Grands Ballets canadiens de Montréal
Opéra de Montréal

Diffuseurs associés

Danse Danse
Société pour l'avancement de la chanson
d'expression française (Sacef)

Festivals

Festival de musique de chambre de Montréal
Festival des films du monde
Festival du Monde Arabe de Montréal
Festival EM 14
Festival International de Jazz de Montréal
Festival international de la littérature
Festival de Lanaudière
Festival international du film sur l'art
Festival Juste pour rire / Just For Laughs
Festival TransAmériques
Fierté Montréal
FrancoFolies de Montréal
Montréal en lumière
Zoofest

Producteurs

Académie du cinéma et de la télévision
ADISQ
AEG Live Canada
Alliance québécoise de l'Asie du Sud
ARTV
Arup Canada
Association des Orchestres de jeunes
de la Montérégie
Association Falun Dafa Montréal
Attila Glatz Concert Productions
Attitude Locomotive
Axe Média Événements
Banque Nationale du Canada
Bell Média
BJM - Les Ballets Jazz de Montréal
Carrefour jeunesse-emploi Drummondville
Casino de Montréal
CFMB 1280 Radio Montréal
Chambre de Commerce du Montréal
métropolitain
Chœur Classique de Montréal
Collège Dawson
Collège Durocher Saint-Lambert
Collège Régina Assumpta
Collège Vanier
Commission scolaire de Montréal
Concordia Student Union
Concours musical international de Montréal
Consulat général du Brésil à Montréal
Deloitte Management
Dionne Communications
Don Jones Productions
Dulcinée Langfelder
Ebmusic / Egide Bélanger
Écho Média Productions
École de musique Schulich de
l'Université McGill
École de technologie supérieure
Éditions Infopresse
Empire Lamontagne
Ensemble Constantinople
Entourage Spectacles
Équipe Spectra
Ernst & Young
Evenko
Exacto Communications
Films Séville
First Capital Realty
Fondation Arts-Études
Fondation CHU Sainte-Justine
Fondation Jules et Paul-Émile Léger

Fondation Pinel
Fonds de développement de l'ETS
Get it Promotions
Gregg Musique
Groupe Analekta
Groupe Eventure
Groupe Librex
Groupe Momentum
Groupe Phaneuf
HEC Montréal
I Musici de Montréal
Institut de Cardiologie de Montréal
Institut de Développement Urbain du Québec
Institut du cancer de Montréal
Israel Cancer Research Fund
Jeunesses musicales du Canada
John Molson School of Business
Jubilation Music Productions
Just for Laughs
Disques Audiogram
Éditions du CRAM
Les Violons du Roy
Lis avec moi
MASSIVart
Media City
Mercer (Canada) limitée
Missions Exeko
Montréal en lumière
Musée d'art contemporain de Montréal
Music Plus Co.
Musicor Spectacles
Nouvel Ensemble Moderne
Novae
O Vertigo
Olivier & Dierckx Productions Québec
Orchestre de chambre McGill
Orchestre de la Francophonie
Orchestre Métropolitain
Orchestre symphonique de Longueuil
Orchestre symphonique de Montréal
ORT Montréal
Partenariat du Quartier des spectacles
Périphéria Productions
Pétrus
Pharmacie Jean Coutu
Portage
Productions 6^e Sens
Productions Jeunes Loups
Productions Les Enfants
Productions Melon-Miel
Productions Micheline Sarrazin
Productions Octave
Productions Revel
Productions Rubin Fogel
Productions Serge Paré
Productions Stéphane Laforest
Productions Sublime
Productions Traquen'Art
Productions Tourmotion
Productions Troublemakers
QI Productions
Réseau CREW Montréal
Revenu Québec
Salon international du design de Montréal
Sheldon Kagan International
Show One Productions
SNC Lavalin
Société de leucémie et lymphome du Canada
Société de musique contemporaine
du Québec
Société Pro Musica
Société québécoise de la schizophrénie
Société Radio-Canada
Symfolium de l'Université de Foulosophie
Tandem
Tapas at Embrujo
TC Media Livres
Télévision Parallèle

Théâtre de l'Opsis
Transatlantique Montréal
Troupe artistique Huayun
Ubisoft Montréal
Université Concordia
Université McGill
Ville de Montréal
Vision Diversité
Wasabi Communications
World Beauty Fitness and Fashion
Zone 3 Spectacles

Commanditaires et annonceurs

Analekta
ARTV
Bach-Académie de Montréal
École supérieure de ballet contemporain
de Montréal
ESKA (Eaux Vives Water inc.)
Festival de musique de chambre
La Presse
Les Films Séville
Métropole Films
Naturalizer (Brown Shoe Canada Retail)
Sleeman-Unibroue
Société d'emballage Pepsi

Le rapport annuel 2013-2014
de la Société de la Place des Arts de Montréal
est une réalisation
de la Direction des relations publiques
Denise Melillo, directrice

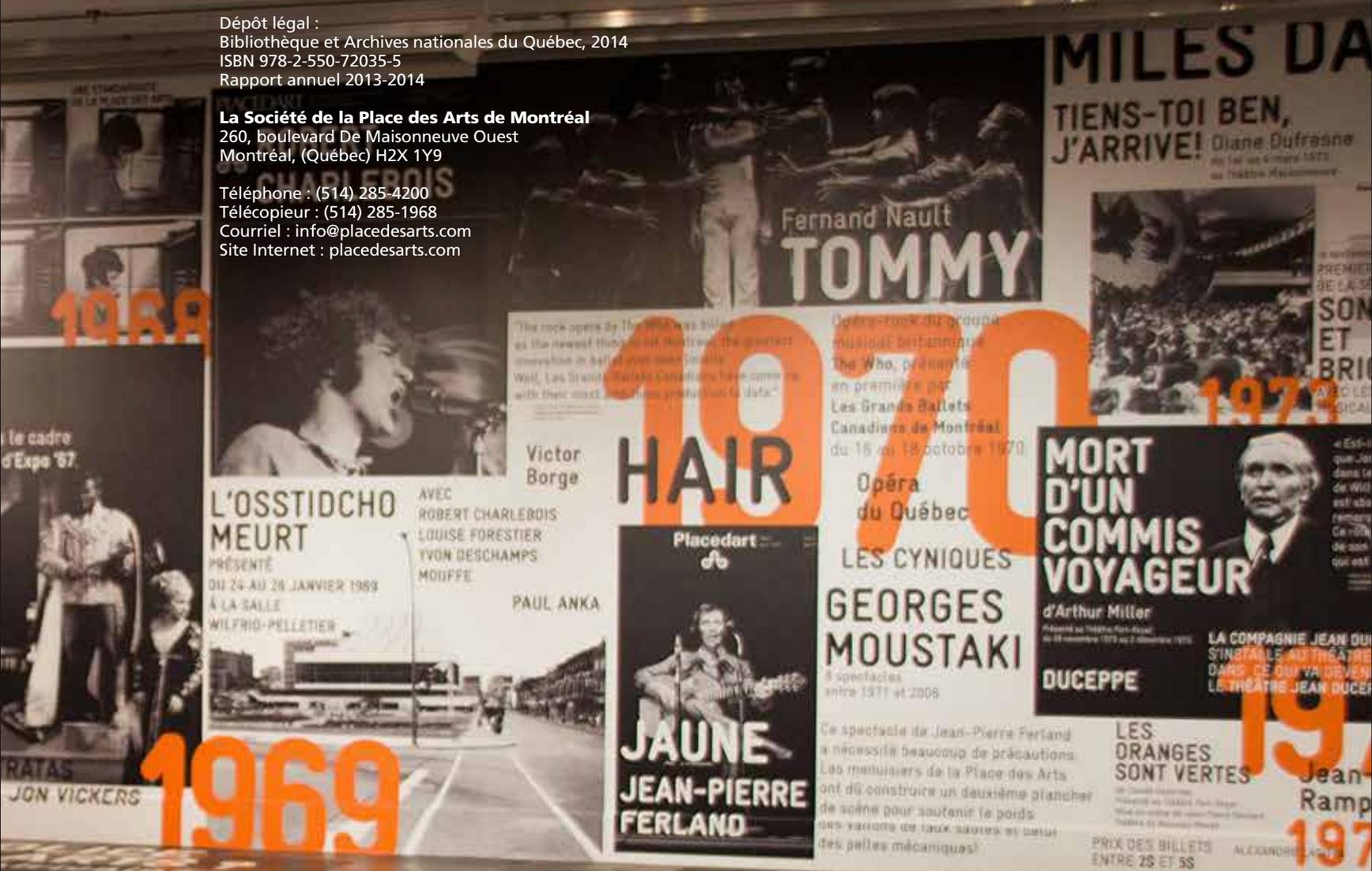
Rédaction des textes : Patrice Servant

Conception graphique et production :
Pierre-Yves Pelletier Design inc.

Dépôt légal :
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014
ISBN 978-2-550-72035-5
Rapport annuel 2013-2014

La Société de la Place des Arts de Montréal
260, boulevard De Maisonneuve Ouest
Montréal, (Québec) H2X 1Y9

Téléphone : (514) 285-4200
Télécopieur : (514) 285-1968
Courriel : info@placedesarts.com
Site Internet : placedesarts.com



30%



EcoLogo®



imprimé sur papier Suprême silk

